

# SAINT-MARS LA-BRIÈRE

## Urbanisme & Travaux p.13

*Travaux de sécurisation des hameaux  
Travaux réalisés au niveau des écoles*

## Enfance & jeunesse p. 20

*Nouveau Conseil Municipal des Enfants*



## Vie Intercommunale p.29

*Fermeture du réseau cuivre et ADSL*



# SOMMAIRE

Janvier 2026

<b>Édito</b>	<b>3</b>	<b>Enfance &amp; Jeunesse</b>	<b>20</b>
<i>Le mot de Monsieur le Maire Horaires de la Mairie</i>		<i>École maternelle des Hauts Champs École élémentaire Claude Chappe Restauration scolaire et loi EGalim Nouveau CME Repas intergénérationnels Marché de Noël</i>	
<b>Vie Municipale</b>	<b>4</b>	<b>Vie Culturelle</b>	<b>26</b>
<i>Commémorations Départ à la retraite de Mme Vernhettes Accueil des nouveaux arrivants Vœux du Maire Agents municipaux médaillés</i>		<i>Bibliothèque Saison culturelle</i>	
<b>Vie Locale &amp; Économique</b>	<b>9</b>	<b>Vie Intercommunale</b>	<b>29</b>
<i>Guinguette du 11 juillet 2025 Octobre Rose</i>		<i>Mot du Président de la Communauté de communes Édito des conseillers départementaux Sarthe numérique PEEJ Perche sarthois Syvalorm ALÉOP</i>	
<b>Urbanisme &amp; Travaux</b>	<b>13</b>	<b>Vie Associative</b>	<b>41</b>
<i>Sécurisation des hameaux Travaux au niveau des écoles Restauration du mur du cimetière Salle de spectacles du Narais</i>		<i>Annuaire des associations Sports Tribu Briéroise CCRA Choral'in Familles Rurales Association des Amis du site de la chapelle de Saint-Denis-du-Tertre Sur les Pas des Artistes</i>	
<b>Vie Sociale</b>	<b>15</b>	<b>Info &amp; Services</b>	<b>47</b>
<i>Repas des retraités Séjour ANCV Gala des seniors Repas solidaire du LARES Téléthon CAP aidants Centre LARES Complémentaire santé AXA</i>		<i>Vos élus vous reçoivent État civil Conseils municipaux</i>	

Saint-Mars-la-Brière - La Vie Communale, janvier 2026  
Imprimé à 1400 exemplaires.  
Directeur de la publication : Jackie SURUT  
Photos : Mairie et associations  
Conception graphique : LSgraphisme  
Impression : Numeriscann



## Le Mot de Monsieur le Maire

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité de 2024, c'est-à-dire dans un environnement politique instable, marqué par des décisions qui renforcent parfois l'incertitude du lendemain. Même si le contexte économique demeure anxiogène l'envie et l'engagement de l'équipe municipale à œuvrer n'ont pas été entamés.

Sans attendre d'éventuelles injonctions nationales, nous avons pris des initiatives concrètes afin de mieux maîtriser nos coûts de fonctionnement, notamment par la refonte complète de nos outils informatiques. Dans le même esprit, nous avons souhaité améliorer notre efficacité et renforcer notre communication avec vous, à travers la création d'un nouveau site internet et une présence plus active sur les réseaux sociaux.

La maison de santé a accueilli, dès le mois de février, une sage-femme. L'intérêt pour rejoindre cette structure est réel ; néanmoins, notre priorité reste la recherche d'un second médecin généraliste ainsi que d'un chirurgien-dentiste, afin de consolider durablement l'offre de soins sur notre commune.

La sécurité demeure également au cœur de notre action. Des aménagements ont été réalisés dans les hameaux de Saint-Denis-du-Tertre et de la Chesnaie, avec la mise en œuvre d'écluses, de coussins berlinois et l'instauration d'une limitation de vitesse à 30 km/h. Nous comprenons que cette mesure puisse paraître contraignante, mais les relevés de vitesse démontrent la nécessité de rester vigilants. Des améliorations restent à apporter, notamment pour renforcer la sécurité des piétons et des enfants rejoignant l'abri-bus de la Chesnaie. En centre-bourg, quatre passages piétons ont été sécurisés la nuit grâce à un dispositif lumineux. La sécurité, tient aussi dans le lancement du projet de vidéoprotection, avec un travail préparatoire conduit en lien étroit avec les experts de la Gendarmerie nationale. C'est enfin la mise à niveau de nos bâtiments publics, afin d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants dans les écoles, les associations, et le public lors des activités sportives et culturelles.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement quotidien des agents communaux. Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je tiens à les remercier très sincèrement.

Saint-Mars-la-Brière a également accueilli de nouveaux habitants avec la mise en service de 26 logements. Ces logements locatifs sont essentiels : ils contribuent au maintien des effectifs scolaires dans nos deux écoles, après une période marquée par une baisse significative du nombre d'enfants.

La jeunesse est notre avenir. Elle s'engage, comme en témoigne le renouvellement du Conseil municipal des jeunes, en place depuis octobre dernier.

Enfin, 2026 sera l'année du renouvellement des équipes municipales, avec les élections des 15 et 22 mars 2026.

Au nom de toute l'équipe municipale, j'adresse à l'ensemble des Briéroises et des Briérois mes vœux les plus sincères pour une année pleine de réussites et, avant tout, de bonne santé pour chacune et chacun d'entre vous.

**Jacky Surut**  
Maire de Saint-Mars-la-Brière

## Votre mairie

### Contacts et horaires

36 Rue de Paris  
72470 Saint-Mars-la-Brière

☎ **02.43.89.70.23**

✉ **contact@smlb.fr**

🌐 **www.saint-mars-la-briere.fr**

LUNDI

	14h - 17h30
--	-------------

MARDI

8h30 - 12h	14h - 17h30
------------	-------------

MERCREDI / VENDREDI

9h - 12h	14h - 17h30
----------	-------------

JEUDI / SAMEDI (ouverture un samedi sur 2)

9h - 12h	
----------	--

# Commémorations

## 5 décembre : un hommage solennel aux anciens combattants de la guerre d'Algérie

Le 5 décembre 2025, la municipalité de Saint-Mars-la-Brière a honoré la mémoire des anciens combattants de la guerre d'Algérie, ainsi que celle des victimes civiles et militaires des combats en Afrique du Nord.

L'association des Anciens Combattants et Sympathisants de Saint-Mars-la-Brière s'est naturellement associée à ce temps de commémoration.

Ce rappel à garder en mémoire ces guerres d'hier pour que l'on n'oublie pas l'engagement de ceux qui ont souffert : les militaires de métier, les appelés du contingent, les harkis et leurs familles.

Cette cérémonie, empreinte de respect et de recueillement, a réuni élus, représentants des associations patriotiques et habitants autour du monument aux morts.

Le temps du partage du message officiel passé, les participants se sont dirigés vers le cimetière pour un dépôt de gerbe.

Ce temps de mémoire est essentiel pour reconnaître l'engagement et les sacrifices consentis par ces femmes et ces hommes au service de la Nation. Il rappelle également l'importance de transmettre aux générations futures le souvenir de ces événements et les valeurs de paix et de fraternité.

## 14 juillet : une cérémonie républicaine avec le Conseil municipal des enfants

La municipalité a proposé dès 10h un défilé jusqu'au monument aux morts, accompagné par la fanfare de Savigné-l'Évêque et des anciens combattants.

La commémoration du 14 juillet a revêtu une dimension toute particulière avec la participation du Conseil municipal des Enfants de Saint-Mars-la-Brière.

Aux côtés des élus et des habitants, les jeunes conseillers ont pris part à cette cérémonie, incarnant l'avenir de la citoyenneté et de la vie démocratique locale.

Cette participation active souligne l'importance de sensibiliser les plus jeunes aux valeurs de la République et de leur permettre de s'approprier pleinement les principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Pour clôturer cette cérémonie, le traditionnel vin d'honneur a été servi à l'espace du Narais.



## 11 novembre : le devoir de mémoire au cœur de la vie communale

À l'occasion du 11 novembre 2025, Saint-Mars-la-Brière a rendu hommage aux anciens combattants et à toutes les victimes des conflits armés.

La cérémonie commémorative a rassemblé élus, associations, habitants et jeunes générations dans un moment de recueillement et de respect.

Ce temps de recueillement a débuté avec un passage au monument aux morts dans l'église Saint-Médard.

En présence de L'Association des Anciens Combattants et Sympathisants, des porte-drapeaux de la Croix-Rouge (Mme Angèle TOM) et de l'ACS (Quentin Ernout et Jean-Yves Lemerrier).

Après un discours officiel empreint d'émotions basé sur le message ministériel de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants, relatif au 107ème anniversaire de l'Armistice, les enfants du Conseil municipal Enfants ont lu 3 strophes extraites des 21 que compte le très beau poème de Paul ÉLUARD : LIBERTÉ !

Au-delà de l'hommage, cette commémoration rappelle l'importance du devoir de mémoire et de la transmission des valeurs républicaines. Elle demeure un rendez-vous incontournable de la vie communale, témoignant de l'attachement de Saint-Mars-la-Brière à son histoire et à ceux qui ont œuvré pour la liberté.



### **Message de Mme Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Mme Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants**

#### **11 novembre 2025**

Le 11 novembre, la France écoute battre son cœur.

Elle se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres.

Elle se rassemble pour commémorer la victoire et célébrer la paix.

C'était il y a 107 ans. Au fracas des armes succédait le silence des plaines dévastées de Champagne, des vallées de la Meuse, des forêts d'Argonne.

Ce silence portait le poids immense de ceux qui étaient morts, durant quatre années, dans les grandes batailles, couchés dessus le sol ou ensevelis sous la boue.

Un million quatre cent mille soldats « tombés au champ d'honneur », autant de familles meurtries. Quatre millions de blessés et de mutilés. Et parmi ceux apparemment indemnes, combien de nuits hantées par des terreurs sans fin.

\*\*\*

Chaque année, devant les monuments de nos communes, les générations se rejoignent.

Unis dans cette mémoire, nous rendons visible l'idéal qui nous tient debout, le sens que nous avons donné à notre histoire, le projet collectif que nous poursuivons par-delà les tragédies. « Construire un ordre tel que la liberté, la sécurité et la dignité de chacun y soient garanties », selon les mots du général de Gaulle en 1941. Ce projet porte un nom : la République.

La République a donné à chaque soldat mort pour la France, aussi anonyme soit-il, d'être honoré à la place la plus élevée : celle qu'occupe la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

En lui s'incarne le sacrifice de tous les morts pour la France, d'hier et d'aujourd'hui, jusqu'à ceux qui, loin de chez eux, sont tombés en Indochine, en Algérie, dans les Balkans, en Afrique, en Afghanistan, au Levant.

Le 11 novembre, la France écoute battre son cœur.

Elle se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres.

Elle se rassemble pour commémorer la victoire et célébrer la paix.

C'était il y a 107 ans. Au fracas des armes succédait le silence des plaines dévastées de Champagne, des vallées de la Meuse, des forêts d'Argonne.

Ce silence portait le poids immense de ceux qui étaient morts, durant quatre années, dans les grandes batailles, couchés dessus le sol ou ensevelis sous la boue.

Un million quatre cent mille soldats « tombés au champ d'honneur », autant de familles meurtries. Quatre millions de blessés et de mutilés. Et parmi ceux apparemment indemnes, combien de nuits hantées par des terreurs sans fin.

\*\*\*

Chaque année, devant les monuments de nos communes, les générations se rejoignent.

Unis dans cette mémoire, nous rendons visible l'idéal qui nous tient debout, le sens que nous avons donné à notre histoire, le projet collectif que nous poursuivons par-delà les tragédies. « Construire un ordre tel que la liberté, la sécurité et la dignité de chacun y soient garanties », selon les mots du général de Gaulle en 1941. Ce projet porte un nom : la République.

La République a donné à chaque soldat mort pour la France, aussi anonyme soit-il, d'être honoré à la place la plus élevée : celle qu'occupe la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

En lui s'incarne le sacrifice de tous les morts pour la France, d'hier et d'aujourd'hui, jusqu'à ceux qui, loin de chez eux, sont tombés en Indochine, en Algérie, dans les Balkans, en Afrique, en Afghanistan, au Levant.

En lui se mêlent leurs visages venus de tous horizons. Ceux des fusiliers marins bretons et des tirailleurs sénégalais, unis dans le même héroïsme à Dixmude. Ceux tombés à Verdun et sur les plages de Provence. Ceux des francs-tireurs et partisans, et des résistants du réseau Alliance. Ceux de ces combattants venus d'Afrique et du Pacifique, des Amériques et d'Asie, qui reposent désormais dans le sol de France, sous les croissants, les étoiles, ou les croix des carrés militaires.

Ceux des incorporés de force alsaciens et mosellans, pris dans le drame intime de leur conscience. Ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas.

Sur ce soldat de tous les âges et de toutes les origines, la flamme du souvenir ne s'est jamais éteinte.

\*\*\*

Il y a cent ans, en 1925, était organisé aux Invalides le premier atelier de confection du Bleuets de France. Devenue le symbole de la solidarité avec le monde combattant, cette petite fleur, qui poussait dans les tranchées, témoigne de la force d'âme de la Nation. Force d'âme qu'ont rappelée les commémorations du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire, dans une époque, la nôtre, où nous réapprenons que la guerre est possible.

Assistant depuis Londres au péril qui pesait sur la survie même de la France, la philosophe Simone Weil offrait en 1942, une définition du patriotisme que chacun peut faire sienne :

« Le sentiment de tendresse poignante pour une chose belle, précieuse, fragile et périssable ».

Ce patriotisme demeure une nécessité vitale. Marc Bloch, « l'homme des Lumières dans l'armée des ombres », en incarne l'exemple. Son entrée au Panthéon le 16 juin prochain, décidée par le président de la République, rappelle que l'esprit de défaite est toujours un poison mortel.

La flamme qui l'animait fut une invincible espérance, l'espérance de ceux qui ont décidé d'être forts pour protéger ce qui est juste.

Cette espérance que symbolisaient déjà dans le ciel de Reims, le 11 novembre 1918, les tours restées debout de la cathédrale martyre. Le 8 juillet 1962, sous ses voûtes reconstruites, était scellée la réconciliation franco-allemande, pour que l'Europe vive libre et en paix.

Car là sera toujours l'espérance de la France, fidèle au sacrifice de ses anciens, à ses valeurs et à ses promesses, consciente de sa vocation universelle au service de la paix.

Vive la République. Vive la France !

## Départ à la retraite de Mme Sylvie VERNHETTES

C'est après 34 années passées au sein de la restauration scolaire de notre commune que Mme Sylvie VERNHETTES a fait valoir son droit à la retraite.

Au cours de toutes ces années, Sylvie a été un pilier, une présence rassurante, et pour beaucoup de nos jeunes élèves, une figure familière et bienveillante. Jour après jour, elle a œuvré en coulisses pour préparer des milliers de repas, veillant à ce que chaque enfant ait son assiette pleine et équilibrée.

Mais au-delà de cela, elle a eu ce privilège unique de voir grandir plusieurs générations d'enfants. Sylvie a nourri les parents d'aujourd'hui lorsqu'ils étaient eux-mêmes sur les bancs de l'école puis c'est avec le même dévouement qu'elle s'est occupée de leurs propres enfants. Quelle merveilleuse continuité !

Au nom de la municipalité, de tous ses collègues, mais surtout de toute l'équipe de la restauration scolaire et de tous les enfants qui sont passés par nos cantines, nous tenons à la remercier sincèrement pour tout ce qu'elle a apporté. Sa contribution a été inestimable. Nous lui souhaitons une retraite longue, heureuse et remplie de joie.



## Accueil des nouveaux arrivants

Le 21 novembre dernier, salle des Châtaigniers, quelques nouveaux Briérois ont répondu favorablement à l'invitation du maire.

En présence de M. Jean-Pierre VOGEL (sénateur), Jackie SURUT (maire) a ouvert la réception par un mot d'accueil présentant la commune, ses services et ses associations, dont une dizaine était présente.

Les commerçants étaient représentés par Laetitia de « l'Atelier de Létice » et les professionnels de santé, quant à eux, par Mme DEMARCQ (sage-femme).

La soirée s'est terminée autour du « pot de l'amitié », moment très convivial où chacun a pu faire plus ample connaissance.



## Vœux du Maire



Conseiller départemental

Les vœux du maire se sont déroulés le vendredi 30 janvier à la salle du Narais, en présence de nombreux Briéroises et Briérois.

À cette occasion, le maire est revenu sur les principaux chantiers menés en 2025, avec une attention particulière portée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les investissements ont notamment concerné la sécurité routière ainsi que les abords et l'intérieur des bâtiments publics.

La soirée a également permis de présenter le nouveau Conseil municipal des enfants (CME), qui a pu exprimer ses motivations et son programme pour les deux années à venir.

Cette cérémonie a enfin été l'occasion de mettre à l'honneur plusieurs personnalités pour leur engagement au service de la commune : John Bourekat, Mme Nathalie Lappierre et Thierry Jarrier du Viveco, Jimmy Le Got et Claude Drouaux, ancien maire.



Monsieur le Maire



CME



CME



Sénateurs



Médailleurs(-ées)



Médailleurs(-ées)



Médailleurs(-ées)



Médailleurs(-ées)

# Agents Municipaux Médillés

En début d'année 2025, ce sont 7 agents municipaux qui ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie de remise des médailles du travail :

(De gauche à droite sur la photo)

**Nathalie LEGUILLON** : Médaille d'argent pour 20 ans au service de la commune de Saint-Mars-la-Brière en qualité d'Agent d'animation au sein de la restauration scolaire et de l'étude surveillée – 25 ans de service en 2025.

**Sylvie VERNHETTES** : Médaille de Vermeil pour 30 ans au service de la commune de Saint-Mars-la-Brière en qualité d'Agent de restauration scolaire puis au grade d'Agent de maîtrise principal – Responsable de la restauration scolaire – 34 ans de service en 2025.

**Véronique CLAVEAU** : Médaille de Vermeil pour 30 ans au service de la commune de Saint-Mars-la-Brière en qualité d'Agent de bureau puis Gestionnaire du service comptabilité et du personnel puis au grade de Rédacteur – 36 ans de service en 2025.

**Élisabeth DUBOIS** : Médaille d'argent pour 20 ans au service de la commune de Saint-Mars-la-Brière en qualité d'Animatrice périscolaire puis d'ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) au grade d'Adjoint d'animation 1ère classe – 25 ans de service en 2025.



**Isabelle PHILIPPERON** médaille d'argent 20 ans au service de la commune de Saint-Mars-la-Brière en qualité d'Agent de la restauration scolaire puis au grade d'Adjoint technique 1ère classe – 28 ans de service en 2025.

(De gauche à droite sur la photo)

**Franck VERRIER** : Médaille d'argent pour 20 ans au service de la commune de Saint-Mars-la-Brière en qualité d'Agent du service technique puis au grade d'Adjoint technique 2ème classe – 26 ans de service en 2025.

**Joël PORTAIS** : Médaille de Vermeil pour 30 ans au service de la commune de Saint-Mars-la-Brière en qualité d'Agent du service technique voirie et espaces verts puis au grade d'Adjoint technique 1ère classe – 36 ans de service en 2025.



# 11 juillet : une Guinguette Festive pour Célébrer la Fête Nationale

Après le succès de la première édition de la Guinguette en 2024, l'équipe municipale organisatrice souhaitait relever le défi en attirant encore plus de participants à cette animation populaire pour célébrer la fête Nationale.

Ainsi, le 11 juillet 2025, Saint-Mars-la-Brière a célébré la Fête nationale de manière conviviale avec l'organisation d'une guinguette festive au cœur du centre-bourg.

L'esplanade Simone Veil s'est parée de décorations festives sur le thème Guinguette. Au programme de cette soirée, plusieurs food-trucks ont proposés diverses spécialités culinaires, et des jeux d'extérieur étaient proposés par l'association Mongesoise « Jeu Ma Muse ».

Et pour peaufiner le look des enfants, deux maquilleuses présentes dès l'ouverture n'ont pas failli à l'usage de couleurs et paillettes de rigueur pour cette occasion.

La buvette, qui était tenue par Stéphanie Rameau du Café de la place et son équipe, a fait le plein.

L'animation musicale par le DJ LVK a été ponctuée en début de soirée par une flash mob dont la Chorégraphie a été menée par Christine Hombourger-Houlet de l'équipe Zumba locale.

Le centre-bourg et le public, plus nombreux encore pour cette édition, ont vibré aux rythmes de musiques populaires tout au long de cette soirée de retrouvailles estivales et festives.

Cet événement, qui a rencontré un vif succès, rassemblant les habitants de tous les quartiers autour d'animations, de musique et de moments de partage, est une belle illustration de la volonté de la municipalité de favoriser les temps de rencontre et de convivialité tout au long de l'année.



# Octobre Rose

## Saint-Mars-la-Brière unie pour la solidarité

En octobre 2025, la commune de Saint-Mars-la-Brière s'est une nouvelle fois engagée avec force et conviction dans la campagne nationale Octobre Rose, dédiée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Le centre du village et les vitrines des commerces se sont habillés de rose.

Une mobilisation rendue possible grâce à l'implication remarquable des associations locales, des commerçants, des élus et de bénévoles. Tout au long du mois, diverses actions ont permis de rappeler l'importance du dépistage précoce et de soutenir la recherche et les personnes touchées par la maladie.

Les commerçants ont joué un rôle essentiel en participant activement à cette dynamique solidaire, contribuant à rendre visible l'engagement collectif au cœur de la commune.



La journée du 19 octobre a été un temps fort de cette mobilisation avec de nombreuses actions et animations, mais surtout la participation des Briérois et des personnes des communes voisines à l'instar d'un groupe du foyer de Thorigné-sur-Dué.

Plusieurs animations ont eu lieu tout au long de cette journée :

- Un spectacle « Cruda » proposé par l'association « Théâtre Epidaure »
- La vente de crêpes préparées avec la pâte à crêpes gentiment offerte par la boulangerie La Pétrie
- Une tombola proposée par l'association Sur les Pas Des Artistes
- Une marche et une course organisées par les bénévoles d'Athlétisme USSM
- Des matchs de football féminin organisés par le Football USSM
- La vente de fleurs par l'association Naturosolid'Ère soutenue par l'horticulteur Olivier Corbion qui a fait don de cyclamens roses
- Une vente de rubans roses avec des modèles classiques et des rubans tricotés par des bénévoles, Pauline Pillot et Marie-Caroline Colliaux
- Une collecte d'argent via des urnes déposées dans les commerces du village
- Des produits « partages » avec 1 euro reversé pour chaque coupe réalisée par Le Salon 21 By LH et l'achat de lingettes démaquillantes artisanales chez Carrefour Contact.

Merci à :

- La Pétrie
- Corbion Horticulture
- Klad Corbeau
- Le Boudoir Cocooning
- Le Café de la Place
- L'atelier de Létice



Pour leurs dons financiers qui sont venus booster la collecte de fonds pour cette campagne de sensibilisation. Au total, la somme de **2 245.45 euros** qui est allée bien au-delà des tous les pronostics a été collectée !

La remise officielle d'un chèque à la Ligue contre le cancer a eu lieu le samedi 15 novembre. Une occasion inédite pour une visite des locaux du Mans, permettant aux représentants de la commune de mieux connaître les services peu connus du public qui sont proposés par la Ligue, tant pour l'accompagnement des malades que celui des aidants.

Un moment riche en échanges, renforçant les liens entre la commune et les acteurs engagés dans la lutte contre le cancer.

Une présentation faite par le président de la Ligue 72 a permis de comprendre comment est réparti l'argent collecté sur notre territoire lors de chaque campagne.



Une partie des sommes recueillies est reversée à la recherche effectuée au niveau national, mais aussi :

- À la contribution pour l'achat d'une machine pour l'hôpital du Mans qui permettra de diagnostiquer certains cancers de manière beaucoup plus précise et qui étaient jusqu'alors diagnostiqués par biopsie
- À l'aménagement dans les locaux de la Ligue 72 de salons configurés pour recevoir les personnes atteintes de divers cancers, mais aussi les aidants. Dans ces salons, les malades peuvent bénéficier de soins de bien-être corporels tels que des massages, esthétiques, mais aussi de temps de discussion avec des personnes formées à l'écoute ou des psychologues.

Il est important de noter que les fonds récoltés lors de la campagne d'Octobre Rose servent également à la recherche de tous les cancers, avec une attention particulière pour les cancers touchant les hommes qui consultent souvent très tardivement.

Par cette mobilisation exemplaire, Saint-Mars-la-Brière a démontré une nouvelle fois sa capacité à se rassembler autour de grandes causes humaines et de santé publique, dans un esprit de solidarité et de partage.

La municipalité remercie l'ensemble des participants pour leur mobilisation et leur solidarité.

### À l'année prochaine !



# Travaux

## Travaux sécurisation des hameaux

Lors de la présentation de cette thématique dans un précédent bulletin, vous aviez pu constater que la commune rencontrait d'importantes difficultés administratives pour faire aboutir les projets de sécurisation engagés depuis plusieurs années. Après de longues démarches, les différentes autorisations nécessaires ont enfin été obtenues. Une phase d'expérimentation a ainsi pu être mise en place de juillet à mi-septembre dans les deux secteurs concernés : **La Chesnaie et la route de Saint-Étienne-du-Narais**. Cette phase s'est appuyée sur l'installation de panneaux de signalisation et de baliroads afin de tester les dispositifs envisagés.

La mise en place de ces éléments techniques, destinée à vérifier et valider les zones d'intervention ainsi que les équipements, a malheureusement mis en évidence des comportements **inciviques de la part de certains usagers** : excès de vitesse répétés, dégradations volontaires du matériel (baliroads et panneaux déplacés ou détériorés), au détriment de l'expérimentation et surtout de la sécurité des riverains.

Dans ce contexte, le service technique et les élus tiennent à **remercier sincèrement les habitants des deux secteurs**, dont l'implication et l'aide ont été précieuses pour la remise en place régulière des dispositifs endommagés. À l'issue de cette période d'essai, une réunion publique sur site a été organisée par les élus afin de recueillir vos observations, remarques et propositions. Ces échanges ont permis d'ajuster le projet et de préparer la phase définitive.

La mise en place pérenne des **écluses**, des **coussins berlinois** et de la signalisation a ensuite été réalisée par le service technique communal, avec l'appui de la société COLAS pour les travaux les plus importants. Les élus sont pleinement conscients qu'il s'agit d'**une première étape**. Les résultats déjà observés devront être mesurés dans le temps, tout en poursuivant un travail de réflexion sur les points pouvant encore être améliorés.

Afin de compléter ces aménagements et de renforcer leur efficacité, la commune **sollicitera des contrôles réguliers de la gendarmerie** et procédera à la **mise en place de radars pédagogiques**, destinés à sensibiliser les usagers à leur vitesse et à encourager des comportements plus responsables. Malgré les contraintes administratives rencontrées et les comportements inadaptés de certains usagers, la commune reste pleinement mobilisée. La recherche de la sécurité routière et de la tranquillité des habitants demeure une priorité municipale et continuera à guider les actions futures.



## Travaux divers réalisés au niveau des écoles

À la demande des enseignants et des représentants des parents d'élèves, les agents communaux ont procédé à la **mise en sécurité des descentes de caves de l'école Claude Chappe**, par le remplacement des grilles existantes par des lames pleines, limitant ainsi tout risque d'intrusion ou d'accident.

Toujours à l'école Claude Chappe, une sortie de sécurité a été réalisée sur la dernière classe afin de permettre une évacuation des classes en dehors de la cour principale de l'école.

Par ailleurs, les classes des deux écoles de la commune ont été équipées d'un **système d'alarme conforme au Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)**. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la réglementation en matière de sécurité civile et répond aux obligations applicables aux établissements recevant du public (ERP), et plus particulièrement aux établissements scolaires. Il permet d'anticiper et de gérer les risques majeurs auxquels les élèves et les personnels peuvent être exposés.

Ce système de sécurité a été complété par l'installation de **serrures électroniques** sur les portes des classes. Celles-ci permettent aux enseignants de **contrôler les accès** et de prévenir toute entrée intempestive, tout en garantissant une **évacuation rapide et sécurisée** grâce à un dispositif d'ouverture intérieure à commande anti-panique, conforme aux normes en vigueur.

Au-delà des obligations réglementaires, les élus ont en permanence le **souci du confort, du bien-être et des conditions de travail des élèves et des enseignants**, conscients que la qualité de l'environnement scolaire contribue directement à la sérénité des équipes pédagogiques et à la réussite des élèves. Ces aménagements traduisent ainsi la volonté de la commune d'offrir un cadre scolaire à la fois **sûr, fonctionnel et respectueux des besoins des enseignants, des personnels et des familles**.

## Travaux de restauration des murs du cimetière

Au cours des deux derniers mois de l'année, des travaux de restauration ont été réalisés au sein du cimetière communal par l'entreprise FACY. Ces interventions ont porté sur le piquetage et la réparation des murs intérieurs, y compris le mur séparatif entre l'ancienne et la nouvelle partie du cimetière.

À l'issue de ces travaux, un enduit de protection et de décoration a été appliqué. Celui-ci a été conçu dans le respect du caractère et de l'authenticité du lieu, en conservant autant que possible les pierres de construction apparentes. Une dernière phase viendra prochainement compléter cette opération avec l'application d'une peinture sur le mur longeant le chemin du mur d'enceinte.

Ces travaux s'inscrivent dans la volonté de la commune de préserver et d'entretenir durablement ce lieu de mémoire et de recueillement, afin d'offrir aux familles et aux visiteurs un cadre digne, apaisé et respectueux de celles et ceux qui y reposent.

## Maintenance des gradins de la salle de spectacle du Narais

Une fuite d'eau survenue au niveau des loges de la salle de spectacle du Narais a eu pour conséquence d'accélérer la détérioration des chemins de roulement supportant les plateaux des gradins. Cette usure s'ajoutait à celle déjà constatée, liée notamment à l'ancienneté des équipements, aux conditions d'utilisation et à la fréquence de déploiement.

Les gradins repliables, dont les distances modulables permettent une grande diversité d'usages de la salle, constituent un atout fonctionnel important. En contrepartie, ce type d'équipement nécessite un suivi régulier ainsi que des opérations de maintenance adaptées, d'autant plus après plus de vingt années de service.

La collectivité a été confrontée à une contrainte technique imprévue : le constructeur prévoyait le remplacement complet des chemins de roulement, ceux-ci n'étant pas conçus pour un démontage partiel des roues. Cette solution impliquait un coût élevé ainsi qu'une immobilisation prolongée de la salle.

Afin de limiter l'impact financier et fonctionnel, un travail d'ingénierie a été mené en partenariat avec une entreprise spécialisée. Cette étude a permis de définir une solution technique alternative consistant à déposer les roulettes existantes et à les remplacer par des modèles de conception et de matériaux différents, compatibles avec les structures en place.

Cette intervention, menée sur quelques semaines, a permis de maintenir le fonctionnement normal de la salle pendant les travaux. Elle a également conduit à une réduction significative des coûts, le montant de la réparation ayant été divisé par trois par rapport au devis initial du constructeur. La solution retenue présente en outre un avantage durable : lors de futures opérations de maintenance préventive ou corrective, le remplacement partiel ou total des roulettes pourra être réalisé à un coût maîtrisé, grâce à la conception désormais mise en œuvre.

# Vie Sociale

## Repas des retraités

**Repas seniors le Dimanche 22 Février 12h Espace du Narais**

Ouvert à tous les seniors

Ouvert à tous les retraités 30€

Gratuit pour les plus de 70 ans 30€ pour les moins de 70 ans et pour les accompagnants

Inscription en mairie avant le 6 Février

La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous souhaitent une excellente journée de convivialité.

Animation par

Bonheur Musette



Repas élaboré par

Le Bon Traiteur



## Séjour ANCV : Voyage « Seniors en vacances à Munster ! » 2025

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Mars-la-Brière a permis aux seniors briérois de partir en séjour du 28 juin au 5 juillet 2025, à Munster dans le Haut-Rhin. Au programme : visite des villes de Strasbourg, Colmar, une escapade surprise proposée par le chauffeur du bus au Mont Sainte-Odile, ainsi que la découverte d'une distillerie de whisky.

Logés dans un hôtel du centre-ville de Munster en pension complète, la gastronomie alsacienne était au menu avec notamment une soirée « choucroute » qui a ravi les convives.

Les vacanciers ont eu également le plaisir de participer à la confection de Bretzel avec les cuisiniers de l'hôtel. À la fin du séjour, la direction de l'hôtel a offert à tous un très bel apéritif en remplacement du panier pique-nique.

Tous les participants ont été ravis de ce voyage au pays des cigognes !



**Le voyage ANVC 2026 Destination : Ambleteuse sur la Côte d'Opale, département Pas de Calais, région Les Hauts de France du 20 Juin au 27 Juin 2026**  
Information en mairie

## Gala des seniors Le Mans Métropole 2025

Ouvert à tous les seniors briérois(e)s, gratuit pour les plus de 70 ans qui n'ont pas bénéficié du repas en mars 2025. 50 seniors ont passé une belle après-midi de gala avec « La voix des rêves », une comédie musicale écrite par Gabriel Sarrou-Vergnac et Martin Heuzard à laquelle participent les élèves de l'Institut national du music-hall du Mans.

Tous les seniors se sont déplacés en autobus au Forum au Mans.



## Repas solidaire du Centre Social « Le Lares »

Élisabeth Touzeau, 1<sup>ère</sup> Adjointe et Annick Pitard, Adjointe Action Sociale, ont partagé un moment de convivialité autour d'un apéritif avec des élus, des salariés et des bénéficiaires du Centre Lares, suivi d'un repas préparé en grande partie par les bénéficiaires de l'hôtel social de Beillé.

Elles ont pu partager la joie des femmes et des enfants de l'hôtel social. Élisabeth et Annick ont pu échanger avec Christine Marchand, Présidente, et Sophie Portai, Directrice, et partager la joie des femmes et des enfants avec notamment la visite du Père Noël.

Une belle soirée solidaire !



## Téléthon

Nous avons collecté la somme de 659 € pour l'AFM TELETHON grâce à la vente de crêpes, de bonbons, boissons, apéritif dînatoire, aux joueurs de cartes, aux randonneurs, aux défis pétanque.

La météo n'étant pas favorable, nous avons été contraints d'annuler le spectacle du vendredi soir « Les Feux de Kenaz ».

Merci aux commençants ayant participé à cette journée solidaire.

Merci aux quelques Brierois(e)s, Associations présents.

Merci aux Bénévoles, sans eux, rien n'est possible.

Seul regret le manque de participation des Élus(e)s et des Brierois(e)s pour cette journée solidaire.



# CAP aidants



EHPAD Albert TROTTÉ

11 millions d'entre nous accompagne au quotidien un proche en perte d'autonomie.

On les appelle **Aidants**



La plateforme de Répit et d'Accompagnement Cap'Aidants est là pour vous

L'aidant assiste dans les actes de la vie quotidienne une personne de son entourage proche, qui du fait d'un handicap, d'un âge avancé ou d'une maladie ne peut pas vivre en totale autonomie.

Accompagner un proche en **perte d'autonomie** est difficile, source de stress et de fatigue.

La plateforme de Répit Cap'Aidants s'adresse aux proches **aidants** soutenant une personne de plus de 60 ans en perte d'autonomie et dans une démarche de maintien à **domicile**

L'équipe est composée :

- d'une Coordinatrice
  - Aurélie POURMARIN-JARDIN
- d'une Ass. de Soins en Gériatrie
  - Virginie GAUTIER
- D'une Aide Soignante
  - Sandra GUERINEAU
- D'un psychologue clinicien



Cap'Aidants propose :

- **Le répit à domicile**

Virginie et Sandra sont professionnelles de santé et veillent sur votre proche aidé lorsque vous devez vous absenter ou le besoin de souffler.

- **Un soutien psychologique**

Notre psychologue clinicien vous écoute et vous conseille dans votre relation d'aide.

- Des temps de **convivialité**
- Des ateliers de **formation**
- Des temps **d'informations**
- Une **orientation** vers les partenaires du territoire en fonction des besoins.

**Prendre soin de soi  
pour prendre soin de son proche**



Financé par  
demandeur



et sans reste à charge pour le

# Centre LARES



## Centre Social LARES : une année 2025 riche en rencontres et en convivialité

L'année 2025 aura une nouvelle fois démontré toute la vitalité du Centre Social LARES. Entre animations, manifestations et actions de proximité, les habitants du territoire ont pu partager de nombreux moments conviviaux tout au long de l'année.

Le premier semestre a été marqué par plusieurs temps forts rassemblant petits et grands : la Bourse aux vêtements, le Troc plantes ou encore la Journée des familles au naturel. Des rendez-vous placés sous le signe du partage et de la convivialité.

L'été a été l'occasion pour plusieurs usagers du Centre de participer à une sortie à Terra Botanica, une journée de découverte et de bonne humeur très appréciée de tous.

Le second semestre a vu se succéder de nombreux événements sur le territoire du Gesnois Bilurien :

- la Rentrée du LARES le 27 août, avec près de 200 visiteurs,
- la Journée Portes Ouvertes du 4 octobre, qui a réuni une cinquantaine de curieux autour d'un jeu de piste animé par l'équipe et les bénévoles,
- la Bourse aux jouets du 25 octobre, un franc succès avec 430 visiteurs et une quarantaine d'exposants.
- Le Café des habitants, chaque vendredi matin au Centre LARES — un moment de convivialité ouvert à toutes et tous.
- La collecte de la Banque Alimentaire le 28 et 29 novembre au Super U de Montfort le Gesnois et au Carrefour Market de Connerré
- La journée mondiale du bénévolat le 5 décembre : nous avons tenu un stand devant « Le comptoir des senteurs afin de rencontrer les habitants et nos bénévoles ont pu témoigner de leurs actions au Centre LARES et ce que cela peut leur apporter.
- Le téléthon : cette année encore nous avons vendu des crêpes au Super U le samedi 6 décembre. Il est important pour le Centre LARES d'apporter sa petite contribution à de telles manifestations.
- Le Noël du LARES le 10 décembre : pour sa troisième édition, c'est la commune de Fatines qui nous a chaleureusement accueilli et mis à disposition leur salle des fêtes. Nous avons offert un joli spectacle « Le lutin du Père Noël » suivi d'un goûter à toutes les familles. Cet événement aura réuni pas moins de 150 personnes.
- Le Noël solidaire le 19 décembre : une soirée dédiée aux bénéficiaires de notre épicerie sociale et solidaire et les résidentes de notre hôtel social et leurs enfants. C'est à Saint Corneille que les festivités ont lieu cette année.

En plus de tous ces événements, ont eu lieu les activités parentalité/familles, les ateliers animés par les bénévoles, les permanences France Services, l'épicerie sociale et solidaire.....

Tout ceci existe grâce à une belle équipe de 8 professionnels, une gouvernance très présente et bienveillante et une équipe de bénévoles très investie dans la vie du Centre LARES. MERCI A TOUS !

### Cap sur 2026 !

Le Centre LARES proposera de nouveaux ateliers pour les seniors autour du numérique, de l'équilibre et de la mobilité, tout en poursuivant ses nombreuses actions et manifestations.

En plus des nouveaux projets, vous retrouverez sur notre site internet « cslares.fr » et nos pages facebook « Centre LARES » et « Parentalité LARES » la programmation de toutes nos activités, permanences France Services, notre accompagnement « Guid 'asso » et toutes les permanences de nos partenaires extérieurs.

**Bonne année 2026 à tous !**

# Complémentaire Santé AXA



L'offre « Ma Protection pour votre Commune » :  
Saint Mars La Brière



## Jusqu'à - 20 % sur votre contrat santé<sup>(1)</sup>


Les + de l'offre :

- 1 Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : chat prévention médical et social, second avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.



Pour toute demande d'information  
ou de devis, contactez votre conseiller :

Christophe Masson

 06 25 75 25 16

 christophe.masson.am@axa.fr

(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

Réf. 2002011 01 2025 - COMEBACK

**AXA France Vie**. S.A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • **AXA Assurances Vie Mutuelle**. Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 • **AXA France IARD**. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S Nanterre • **AXA Assurances IARD Mutuelle**. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • **AXA Assistance France**. Société anonyme de droit français au capital de 43 723 694 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 et dont le siège est situé au 8-10 rue Paul Vaillant Couturier 92240 Malakoff • **Entreprises régies par le Code des Assurances**.

Offre réservée aux nouveaux clients en Santé.



# Vie Scolaire

## École Maternelle des Hauts Champs

Cette année, l'école maternelle des Hauts Champs accueille 64 élèves, répartis en trois classes :

Une classe de 26 PS avec Mme GUAY Laurène (en remplacement de Mme BANGUIAU pour toute l'année scolaire).

Une classe de 20 MS avec Mmes HUET Frédérique & NIZON Gaëlle. Une classe de 18 GS avec Mme GANERAY Christelle.

Monsieur DIARD Gilles assure la décharge de direction de Mme GUAY, douze jectifs sur l'année scolaire.

Trois ATSEM interviennent sur l'école : Élisabeth en PS, Gwladys en MS et Karine en GS. Céline intervient également en remplacement.

Les effectifs sont en hausse avec onze élèves de plus que l'an dernier.

Plusieurs thèmes seront abordés au cours des cinq périodes :

- En période 1, les enfants ont travaillé sur le thème des animaux de la ferme et ont pu assister au spectacle de Sylvain Janiak « Tarte à la ferme ». En juin, la ferme s'invitera également à l'école pour un moment magique, pédagogique et ludique. En effet, volailles, chèvres, chevreaux, agneaux, lapins et porcelets prendront possession de la cour de l'école. Les petits briérois enfilent le costume de fermiers pour nourrir au biberon porcelets et chevreaux et effectuer la traite de chèvres.

- En période 2, nous avons abordé l'univers de l'hiver autour du conte traditionnel « La moufle ». Les enfants ont également eu la chance de recevoir la visite du Père Noël et d'assister au spectacle « La grande vadrouille de Noël » de Sylvain Janiak.

- En période 3, pour le carnaval, le thème sera les Indiens. Comme les précédentes années, le bonhomme carnaval sera réalisé par les enfants de l'école ; un projet mené en équipe avec le centre de loisirs.

Aussi, en fin de période, parents et enfants prendront plaisir à jouer ensemble lors d'une matinée jeux de société ! Ce projet répond à l'importance du jeu dans le développement des jeunes enfants.

- En période 4, nous étudierons la thématique du voyage et des pays d'Europe. L'imaginaire sera également mis à l'honneur avec l'intervention du centre Kapla. Une exposition sera présentée pour les familles en soirée.

- En période 5, la maternelle se mettra au vert avec des projets autour de la biodiversité (jardinage, les petites bêtes...).

Tout au long de l'année, la musique est également à l'honneur. Toutes les classes font chorale ensemble le jeudi matin. Les élèves se rendent également régulièrement à la bibliothèque municipale et au gymnase.

En fin d'année scolaire, toute l'école se rendra à Sargé-sur-Braye pour vivre l'aventure du Far West et partir à la conquête de l'Ouest (découverte de la vie indienne, des arbres et des poneys).

De bien beaux projets pour favoriser la réussite et l'épanouissement de tous les élèves briérois !

Vous pouvez contacter l'école au 07.55.65.75.55 ou par mail au : [ce.0720746V@ac-nantes.fr](mailto:ce.0720746V@ac-nantes.fr). Les nouvelles inscriptions se feront à partir du mois d'avril. Les horaires de l'école maternelle sont 9h-12h et 13h45-16h45.



## École Élémentaire Claude Chappe

L'école élémentaire Claude Chappe accueille 123 élèves pour l'année 2025-2026.

Les enfants sont répartis en 5 classes : Mme Brifaut a en charge les CP, M. Bourasseau les CE1, Mme Cavanna les CE2, Mme Azalbert (directrice) et Mme Wlodarckzyk les CM1/CM2A, M. Bouchet les CM1-CM2B.

Viennent également compléter cette équipe, 2 AESH pour les élèves ayant des besoins spécifiques : Fabienne Maignan et Léa Barra.

Au niveau pédagogique, cette année encore, de nombreux projets sont envisagés :

- Cinéma
- Rallye lecture en ligne
- Cycle de natation au centre aquatique Sittellia

D'autres projets sont en cours de réflexion pour permettre aux enfants de maîtriser les savoirs fondamentaux tout en les ouvrant à la culture.

Pour contacter l'école :

- Par téléphone : 06 09 31 46 04
- Par mail : [ce.0720744t@ac-nantes.fr](mailto:ce.0720744t@ac-nantes.fr)



## La restauration scolaire à Saint-Mars-la-Brière et la loi EGalim

La Loi EGalim comporte de nombreuses mesures pour la restauration collective.

Une des mesures phare réside dans le fait que les services de restauration devront progressivement proposer, au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques.

Aïcha CYHYLYK, notre responsable du service et Sylvie VERNHETTES avant elle, ont mis tout leur savoir-faire et leur professionnalisme pour parvenir à atteindre les exigences de cette loi tout en respectant le budget qui leur est alloué.

Les affiches illustrant cet article prouvent qu'en 2024, notre transition alimentaire était déjà sur la bonne voie avec 14 % de quota atteint, là où la moyenne sarthoise est de 6 %.

Toujours dans l'optique de cette loi, notre personnel propose une fois par semaine des repas dits « végétariens » et s'inscrit dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Il est également proposé aux enfants de petites animations autour des céréales (affiches et autres supports, quiz, etc.) afin de leur expliquer ce qu'ils ont dans leurs assiettes.

Régulièrement, l'équipe participe à des formations thématiques (les circuits courts, les aspects éducatifs en restauration scolaire, l'hygiène et la sécurité des aliments et la fin du « jetable » en restauration collective).

L'équipe municipale remercie chaleureusement le personnel de la restauration scolaire pour son investissement.



## Les 5 mesures phares de la loi EGalim

<p>Diversification des sources de protéines et menus végétariens</p> 	<p>Au moins 50% de produits de qualité et durables dont 20% de bio</p> 	<p>Information des convives</p> 	<p>Lutte contre le gaspillage alimentaire et dons alimentaires</p> 	<p>Substitution des plastiques (bouteilles, contenants, ustensiles...)</p> 
--	--	---	---	--

### Où en sommes-nous de notre transition alimentaire ?

#### ECOLE ELEMENTAIRE CLAUDE CHAPPE

- 📍 Saint-Mars-la-Brière
- 👤 130 couverts
- 📖 Enseignement
- 🔗 Gestion directe

#### ECOLE MATERNELLE LES HAUTS CHAMPS

- 📍 Saint-Mars-la-Brière
- 👤 50 couverts
- 📖 Enseignement
- 🔗 Gestion directe

### Qualité de la nourriture en 2024

<p><b>11 %</b> bio</p> 	<p><b>14 %</b> durables et de qualité (hors bio)</p> 
--	---

En 2023, nos produits étaient à 16 % bio et 7 % durables et de qualité (hors bio).

### Nos succès

- 🌱 La fréquence minimale des menus végétariens est respectée.
- 📢 Votre gestionnaire informe ses convives de toutes ses démarches pour du mieux manger !
- ♻️ La cantine n'utilise plus du tout de plastique ni pour sa production ni pour le service.
- ♻️ La cantine est engagée dans une démarche de réduction drastique de son gaspillage.



#### Pourquoi je vois cette affiche ?

L'objectif de cet affichage est de rendre plus transparentes l'origine et la qualité des produits composant les menus et de soutenir l'objectif d'une alimentation plus saine et plus durable dans les restaurants.

[ma-cantine.agriculture.gouv.fr](http://ma-cantine.agriculture.gouv.fr)

# Nouveau CME

## Le nouveau Conseil Municipal des Enfants

C'est selon les principes de la démocratie que s'est tenue, le 23 septembre 2025, l'élection des membres du nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) de Saint-Mars-la-Brière.

Pour ce scrutin, une liste de 8 candidats âgés de 9 à 11 ans (3 filles et 5 garçons) a été constituée. La liste a été élue à la majorité.

À cette occasion, nous remercions leurs enseignants : Mme AZALBERT et M. BOUCHET pour la préparation de cette élection et leur disponibilité.

Le samedi 27 septembre, salle des Châtaigniers, en présence de M. Jackie SURUT (maire) et des anciens conseillers, les 8 conseillers élus : Amir, Arthur, Axelle, Camille D., Camille L., Harper, Jordan, Maxime ont, à leur tour, élu leur Maire en la personne de Harper DELAHAUTEMAISSON, 10 ans, scolarisée en CM2.

Pour la transmission, l'ancien maire, Ethan CHESNIER, et Harper ont échangé une poignée de main. À l'issue de cette matinée, ils ont tous reçu leur kit du Conseiller Municipal des Enfants constitué entre autres, d'une écharpe tricolore avec pin's et de leur carte d' élu.

Le 11 novembre, munis de leurs écharpes tricolores, ils étaient particulièrement fiers de participer à leur 1ère commémoration officielle.



# Les Repas Intergénérationnels



Sur une idée lancée en janvier 2023 et relancée cet été, le concept du « Repas Intergénérationnel » a connu sa 1ère édition le mardi 16 décembre au restaurant scolaire de l'école élémentaire de Saint-Mars-la-Brière.

Trois Séniors Briérois, Roselyne, Jocelyne et Pierre, ont été invités à venir partager le repas des enfants. Un excellent repas cuisiné par Aïcha, responsable de la restauration scolaire.

Les échanges furent conviviaux et bienveillants.

La curiosité prenant le dessus, le volume sonore a sensiblement baissé. D'autres séniors s'étant inscrits, l'initiative va être renouvelée très prochainement.



# Marché de Noël

Le samedi 29 novembre, malgré une météo très capricieuse, le marché de Noël du Conseil municipal des Enfants de Saint-Mars-la-Brière s'est déroulé dans une ambiance festive, chaleureuse, lumineuse, mais quelque peu humide.

Une trentaine d'exposants (artisans et particuliers) a pris place sur l'Esplanade Simone Veil autour d'un décor féerique conçu et érigé par les agents du service technique de la commune.

En attendant l'arrivée du père Noël dans une superbe calèche tirée par un poney, les lutins du CME ont accompagné tous les enfants venant participer aux concours de dessins. Louise pour les 3-6 ans, Alié pour les 7-10 ans et Justine pour les 11 ans et plus ont remporté ce concours avec brio.

Un très grand MERCI à tous, Adjointes et Animatrices du CME, Exposants, Père Noël, Agents municipaux et Bénévoles, qui ont œuvré pour la réussite de cette belle journée.

De l'avis général, ce fut une très belle fête !



# Vie Culturelle

## La bibliothèque

### CAFÉ LECTURE

Les Cafés Lectures continuent cette année, avec des échanges toujours passionnants. N'hésitez plus à venir nous rejoindre pour discuter en toute simplicité autour d'une boisson chaude et de petites douceurs. Nous avons pu découvrir des livres qui seraient passés peut-être inaperçus, comme « La petite Bonne » de Bérénice Pichat, ou encore « Alfie », de Christopher Bouix !

### SACS-SURPRISES

Nous avons reconduit les sacs-surprises cette année avec, nous l'espérons, des découvertes pour nos lecteurs. Le choix est varié, du roman policier, au documentaire, sans oublier les bandes dessinées.

### COIN CONVIVAL

Les lecteurs peuvent désormais se servir une boisson chaude avec une bouilloire à disposition et un choix d'infusions, de thés ou de cafés.



### LES BÉBÉS

Les bébés sont venus accompagnés de leurs assistantes maternelles, pour écouter des histoires sur le thème de la forêt et chanter des comptines ! Nous

espérons que tous les bébés sont repartis satisfaits, nous avons, pour notre part, passé un très bon moment !

### NOUVEAUX HORAIRES

Un mercredi raccourci d'une demi-heure pour permettre de rallonger d'autant le samedi matin.

### EXPOSITION DE PEINTURES : FÉE No Men, Octobre Rose

En Octobre, c'est Nolwenn Gourdon qui est venue exposer ses peintures, de grands portraits de femmes et d'enfants pour rendre justice aux personnes habituellement « invisibilisées dans notre société ». Un beau moment de culture et de partage.



### LECTURES DE LIVRES POP-UP

Sarthe Lecture nous a prêté une malle de livres pop-ups, trop fragiles pour être prêtés, mais que nous avons eu plaisir à découvrir avec les jeunes lecteurs. Certains livres sont de vraies œuvres d'art, plein de poésie et d'humour.



### APRÈS-MIDI JEUX

L'année s'est finie en beauté avec notre samedi après-midi « Jeux pour tous », qui a réuni enfants et parents autour de jeux de société variés et d'un bon goûter. Un petit air de vacances et de fête au milieu de décembre !



**Bibliothèque municipale**

**Espace du Narais**

**Allée des Châtaigniers**

**02.43.76.46.63**

**[bibliotheque@smlb.fr](mailto:bibliotheque@smlb.fr)**

Catalogue en ligne :

**<http://saint-mars-pom.c3rb.org/>**

### HORAIRES

#### Périodes scolaires

Mercredi : 14h00 - 18h00

Jeudi : 16h00 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h30

#### Ou sur rendez-vous

au 02.43.76.46.63

#### Vacances

Horaires annoncés avant les vacances

### Tarifs 2026

**Gratuit  
pour  
toutes et  
tous**

# Saison Culturelle

## CIE AU FIL DU VENT - THÉÂTRE / CLOWN

Pour l'ouverture de saison, la clown Fourmi et ses poules complices investissent la scène du Narais pour un moment tendre, drôle et surprenant, avec le spectacle « Être vivant ». Dans le hall du Narais, un poulailler était installé pour nos artistes à plumes. Johanna s'est montrée très disponible après le spectacle pour échanger avec le public. De l'avis de tous, un spectacle sensible et poétique. Les enfants étaient happés par ce qu'ils découvraient, très attentifs. Ce spectacle leur laissera sans nul doute un souvenir impérissable. Les adultes étaient également conquis par le charme suspendu de ce moment.

La clown Fourmi leur a délivré un message humaniste : le respect du vivant, sous les traits les plus humbles de ces animaux de basse-cour. « Pourquoi avez-vous cessé de voler pour rester ici avec nous ? », interroge-t-elle ses poules...



Dimanche 19 octobre dans le cadre d'Octobre rose, après un atelier d'initiation cirque « parents-enfants », Constanza Sommi ancienne gymnaste de haut-niveau, interprétait son **SOLO ACROBATIQUE « CRUDA »**, un regard en arrière sur ses années d'entraînement intensif. Ce spectacle, au-delà des prouesses physiques, portait une réflexion sur les coulisses des compétitions et la solitude de l'athlète face au diktat de l'apparence. Un spectacle proposé par le Théâtre Épidaure de Bouloire dans le cadre de la saison culturelle en Gesnois Bilurien.

En parallèle, de nombreuses animations avaient lieu sur la commune : une course avec SMBAthlétisme, la vente de fleurs et de crêpes avec Naturosolid'ère et Familles rurales, une exposition et une tombola (pour gagner des peintures et dessins !) avec l'association Sur Les Pas des Artistes, un match de foot féminin avec l'USSM Football, et des jeux pour enfants avec la Tribu Briéroise !



Place aux intrigues et aux enquêtes avec la **MURDER PARTY « SOUPÇONS À LA COUR DU ROI ARTHUR »** le dimanche 23 novembre dans la salle des Châtaigniers. Tous les participants ont joué le jeu en incarnant un personnage, bilan : le coupable a été démasqué ! Un bel esprit d'ouverture et de coopération, avec la complicité de Josselin Le Toquin de Secret'Mans. Les jeunes aventuriers en herbe inscrits à l'Escape Game, ont, quant à eux, pu jouer aux pirates pour tenter de retrouver le trésor du Black Monkey, et partager ainsi un moment ludique en famille !



**UNE SOIRÉE CABARET « STRASS ET PAILLETTES »** avait lieu le samedi 17 janvier à l'Espace du Narais. La Cie Cénomane a enchanté le public ! La troupe composée de chanteurs de talent, revisite des standards du music-hall pour le plus grand bonheur de tous. Des tubes musicaux étaient interprétés par Sarah, la meneuse de revue, ainsi que Baptiste le ténor et Fredo. Des sketches venaient ponctuer le show, sans oublier les chorégraphies hautes en couleurs des quatre danseuses aux costumes éblouissants.



# Intercommunalité

## *Le mot du Président de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien*

Bien chers toutes et tous, habitants du Gesnois Bilurien,



Alors que ce mandat s'achève, je souhaitais partager avec vous un bilan sincère de ces années marquées par des défis majeurs. Dès le départ, les crises successives nous ont confrontés à des choix complexes et à des arbitrages difficiles, exigeant une adaptation permanente. Pourtant, malgré les incertitudes et la diversité des défis, notre territoire a continué d'avancer. Cette résilience témoigne de notre capacité à agir ensemble, avec détermination et solidarité.

Ce résultat collectif est d'abord le fruit de l'engagement sans faille des élus communautaires, jusqu'au bout de leur mandat. Leur implication constante a été essentielle pour maintenir le cap et porter les projets qui nous rassemblent. Je tiens à saluer leur sérieux et leur transparence, même lorsque les décisions à prendre n'étaient pas évidentes. Je n'oublie pas non plus leurs conjoints et leurs familles, dont le soutien et les sacrifices ont permis à chacun de consacrer le temps nécessaire à cette charge particulièrement exigeante.

Autour d'eux, je souhaite aussi remercier les techniciens, dont l'expertise et les conseils ont été précieux, ainsi que les agents de terrain, qui ont su tous s'adapter en permanence aux nombreuses décisions prises. Je pense également aux acteurs économiques, directement concernés par des politiques parfois incertaines, mais qui ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Enfin, un merci particulier au monde associatif, véritable clé de voûte de notre savoir-vivre ensemble, et qui contribue chaque jour à faire du Gesnois Bilurien un territoire dynamique et solidaire.

Prendre des décisions dans un contexte aussi mouvementé n'a pas toujours été simple. Les débats ont parfois été vifs, les avis divergents, mais la démocratie a toujours trouvé sa place. C'est cette capacité à échanger, à confronter les points de vue et à avancer ensemble qui a fait notre force. Les projets menés, petite enfance, jeunesse, emploi, développement économique, culture, mobilité, transition écologique, illustrent cette volonté commune de construire un avenir plus durable et plus équilibré pour notre territoire.

Alors qu'une nouvelle page se tourne, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite, et qu'elle soit surtout marquée par un climat de paix et de sérénité retrouvées.

André PIGNÉ - Président de la communauté de communes du Gesnois Bilurien

## *Édito des conseillers départementaux du canton de Savigné-l'Évêque*

Madame, Monsieur,

L'année 2025 a confirmé la vitalité de notre canton. Elle a aussi montré la force de l'action du Département, toujours au service des Sarthois. Dans un contexte économique encore marqué par l'incertitude, nos priorités restent inchangées : protéger, accompagner et investir pour préparer demain.

La solidarité est au cœur de notre engagement. En 2024, plus de 13 millions d'euros ont été consacrés à l'autonomie des personnes âgées, à la protection de l'enfance et à l'insertion. Cette enveloppe, en hausse de 8 % par rapport à 2023, reflète notre volonté de répondre aux besoins croissants des familles, des plus fragiles et des acteurs sociaux du territoire.

Les dotations cantonales, essentielles pour soutenir les projets locaux, se maintiennent à un niveau élevé. Avec plus de 17 000 € alloués cette année, nous accompagnons les communes et les associations dans leurs initiatives : aménagements, équipements sportifs ou culturels, et dynamisme associatif — ce qui fait le lien et l'âme de nos villages.

L'investissement public a connu une progression remarquable : 7,7 millions d'euros ont été injectés sur le canton, soit une augmentation de près de 50 %. Ces fonds financent des travaux de voirie, la modernisation des bâtiments publics et la transition écologique de nos infrastructures. Enfin, notre soutien aux collèges, bien que légèrement revu, reste une priorité. Les 132 000 € alloués en 2024 garantissent le bon fonctionnement et la sécurité du Collège François Grudé, pour offrir aux jeunes les meilleures conditions d'apprentissage.

À travers ces actions, le Département poursuit un objectif clair : faire de notre canton un territoire solidaire, attractif et tourné vers l'avenir. Ensemble, continuons à construire une Sarthe plus proche, plus juste et plus dynamique.

Hélène LE CONTE & Anthony TRIFAUT - Conseillers départementaux



# Sarthe Numérique

## FERMETURE DÉFINITIVE DU RÉSEAU CUIVRE ET ADSL

ON BASCULE  
TOUS SUR LA FIBRE.

### POURQUOI ORANGE MET FIN AU RÉSEAU FIBRE ?

Le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débits. Il ne répond plus aux besoins des Français, qui souscrivent majoritairement à la fibre. La fibre optique est aussi moins gourmande en énergie : un abonné à la fibre consomme 4 fois moins d'énergie qu'un abonné au cuivre.

### ÇA S'ARRÊTE QUAND EN SARTHE ?

La **fermeture commerciale** de nouveaux services sur le cuivre a débuté en **janvier 2026**.

La date de **fermeture technique** à partir de laquelle les services reposant sur les réseaux cuivre seront coupés :

- **Janvier 2027** : Communautés de communes Maine Cœur de Sarthe et LBN Communauté
- **Janvier 2028** : le reste du territoire Sarthois

### HEUREUSEMENT LA SARTHE EST PRÊTE

Ce réseau public portera l'ensemble des services numériques distribués sur le territoire quand le réseau téléphonique cuivre sera définitivement fermé. Désormais, pour basculer sur la fibre, les Sarthois (particuliers, entreprises et collectivités) doivent souscrire une offre auprès du fournisseur de leur choix.

#### \*Prises raccordables :

Le réseau déployé sous la responsabilité de Sartel sur le domaine public permet de rendre raccordable l'adresse. Il est disponible pour tous en zone RIP depuis fin 2022.

#### \*\*Prises raccordées :

- Le raccordement final est réalisé au moment du premier abonnement, généralement par l'opérateur commercial,
- Nécessité d'avoir une demande du client,
- La disponibilité de l'infrastructure en domaine public est de la responsabilité de Sartel,
- La disponibilité de l'infrastructure en domaine privé est de la responsabilité du client final.

### Le bon réflexe : n'attendez pas le dernier moment pour basculer sur la fibre optique !

- À l'approche de la fermeture, les opérateurs peuvent être très sollicités et le temps de raccordement peut être long.
- Des travaux peuvent être nécessaires pour assurer la desserte interne de votre logement.

### Il est important d'anticiper ces démarches :

#### 1. Vérifiez si vous avez un service qui utilise encore le réseau cuivre pour :

- Votre connexion Internet, si votre facture ou votre contrat mentionnent un abonnement ADSL.
- Vos appels téléphoniques, si vous utilisez un téléphone fixe via le réseau téléphonique historique (prise en T).
- Votre alarme, dispositif de téléassistance et autres appareils reliés via des fils en cuivre.
- Vos services métiers, si vous êtes un professionnel.

## 2. Choisissez votre opérateur et votre contrat :

- Je suis libre de contacter mon opérateur ou celui de mon choix, je fais jouer la concurrence.
- J'identifie, en fonction de mes services actuels et ceux désirés, l'offre la mieux adaptée à mes besoins.
- Une fois ma décision prise, je souscris un abonnement, sans cette démarche individuelle, je ne peux pas basculer sur la fibre.



## 3. On bascule tous sur la fibre :

- L'opérateur commercial que j'ai choisi entre en relation avec Sartel gestionnaire du réseau sur la zone RIP afin de réaliser mon raccordement.
- Une fois ces travaux réalisés ma bascule sur la fibre est terminée.

## L'ORGANISATION SARTHOISE

**Sarthe Numérique** et ses collectivités membres ont déployé un réseau public de fibre optique en dehors de la zone AMII gérée par les opérateurs privés.

**Sartel**, exploitant du réseau, est l'opérateur d'infrastructure fibre par contrat de délégation de service public. Il a en charge la commercialisation du réseau auprès des fournisseurs d'accès aux services numériques appelés Opérateurs Commerciaux.

Avec son délégataire Sartel, et en lien avec Orange opérateur de l'infrastructure cuivre, **Sarthe Numérique** accompagne ses collectivités dans ce projet.

## FACILITER LA BASCULE DES PARTICULIERS

### LES USAGES CONCERNÉS

**TELEPHONE FIXE ET INTERNET :**  
Ils utilisent la prise en T pour leur téléphone ou internet (connexion ADSL)

A l'arrêt du réseau, ces équipements ne fonctionneront plus, il faut donc se rapprocher des fournisseurs dès maintenant afin de se voir proposer une technologie alternative

**APPAREILS DE TÉLÉASSISTANCE, TÉLÉALARME, LIGNES D'URGENCE**  
peuvent fonctionner avec le réseau cuivre

**QUI N'EST PAS CONCERNÉ ?**  
Les personnes qui disposent déjà d'un abonnement en fibre optique (128 000 foyers en Sarthe sur la zone RIP)

[https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/treshautdebit/reseau\\_cuivre-particuliers\\_web.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/treshautdebit/reseau_cuivre-particuliers_web.pdf)

## Le PEEJ



DE 0 À 17 ANS

# GRANDIR

EN

## GESNOIS BILURIEN

### 5 INTENTIONS ÉDUCATIVES

- Bien-être et inclusion
- Développement durable
- Culture et créativité
- Ressources locales
- Citoyenneté

#### 0-3 ANS

##### TEMPS D'ÉVEIL POUR LES TOUT-PETITS

- **DES ANIMATIONS** chaque semaine sur le territoire à destination des enfants accueillis chez un assistant maternel
- **DES PERMANENCES** pour informer parents et assistants maternels sur leurs droits et obligations

#### 6-17 ANS

##### EXPLORER ET DÉCOUVRIR

- **DE NOUVELLES RÉGIONS** pratiquer des activités inédites et vivre une expérience collective.
- **NUITÉES :** 6-8 ans
- **SÉJOURS :** 8-11 ans et 11-17 ans

#### 0-3 ANS

##### TROUVER LE BON MODE D'ACCUEIL

- **4 CRÈCHES COMMUNAUTAIRES** Connerré, Lombron, Montfort-le-Gesnois et Saint-Corneille
- **SEPTEMBRE 2026 :** ouverture d'une crèche au Breil-sur-Mérize
- **230 ASSISTANTS MATERNELS** agréés sur le territoire

#### 3-11 ANS

##### APPRENDRE, JOUER, S'ÉPANOUIR

- **AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE :** 18 accueils périscolaires
- **LES MERCREDIS ET VACANCES :** 9 accueils de loisirs : Ardenay-sur-Mérize, Bouloire, Le Breil-sur-Mérize, Connerré, Lombron, Montfort-le-Gesnois, Saint-Mars-la-Brière, Savigné-l'Évêque, et Torcé-en-Vallée

#### 11-17 ANS

##### ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE

- **3 ESPACES JEUNESSE :** Bouloire, Lombron, Savigné-l'Évêque
- **EN ACCÈS LIBRE** après adhésion, les mercredis après-midi et vendredis soirs
- **VACANCES ET PROJETS :** Sorties, activités de loisirs, sportives et culturelles, formation au baby-sitting, chantiers Argent de Poche

### DES QUESTIONS!?

Contactez le service Petite enfance - Enfance - Jeunesse de la Communauté de communes le Gesnois Bilurien



48 rue de Paris - 72160 Connerré  
 service-peej@cc-gesnoisbilurien.fr  
 02 85 29 92 28 www.cc-gesnoisbilurien.fr



# Le Perche Sarthois

Le Pays du Perche Sarthois est une structure de coopération et de mutualisation pour la mise en œuvre de projets de développement du territoire. Fort de ses 73 communes, il regroupe les communautés de communes du Gesnois Bilurien, du Perche Émeraude et des Vallées de la Braye et de l'Anille, pour un total de plus de 73 000 habitants.

Le Perche Sarthois mène principalement des missions de :

- Valorisation du patrimoine, dans le cadre de son label Pah,
- Développement et de promotion touristique,
- Aménagement du territoire, de planification, grâce à l'élaboration de son SCot-AEC, en lien avec le développement durable, l'environnement et l'adaptation au changement climatique,
- Mise en œuvre de politiques contractuelles avec l'Europe et d'autres partenaires.



## Notre guide rando fait peau neuve ! Édition 2025

### 50 circuits entre nature, patrimoine et curiosités locales

Ce guide est une invitation à la flânerie. Il vous accompagnera sur nos sentiers où le patrimoine architectural et naturel vous sera conté. Présenté sous forme de classeur, vous y trouverez 50 circuits, soigneusement sélectionnés pour la beauté des paysages traversés et pour l'intérêt des découvertes que vous y ferez.

Lacez vos chaussures, ouvrez les yeux, laissez-vous guider sur les sentiers du Perche Sarthois et répondez à l'appel de la nature.

**Prix de vente : 10 €**

Guide disponible dans les librairies, offices de tourisme et mairies partenaires. Renseignements au 02-43-60-72-77 ou par mail à [tourisme-perchesarthois@orange.fr](mailto:tourisme-perchesarthois@orange.fr). Réalisé en partenariat avec les communes, associations locales et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre.



## Le Pays d'art et d'histoire vous accompagne toute l'année !

Le Pah du Perche sarthois agit toute l'année pour valoriser le patrimoine des communes en accompagnant les acteurs du territoire dans leurs projets, en menant des études et en proposant de nombreuses animations à destination du public.

### • L'animation du patrimoine du territoire

Dans le cadre de la convention Pays d'art et d'histoire signée avec le Ministère de la Culture, chaque année une quarantaine d'événements (visites guidées, randonnées culturelles commentées, jeux de piste, circuits-découverte, expositions, etc.), animés par les guides-conférencières, sont proposés. Ces animations sont présentées dans la brochure **Rendez-vous du Perche Sarthois** disponible au printemps.

En 2025, 46 animations ont réuni 1 500 personnes en dehors du Monument du Mois de Vibraye. Cet événement a rassemblé à lui seul 2500 personnes sur quatre week-ends entre le 26 septembre et le 19 octobre derniers, sur un ensemble de 17 animations.

En 2026, un nouveau programme sera proposé du printemps à l'automne. Le vitrail sera mis à l'honneur pour découvrir sa technique et son histoire à travers les nombreux vitraux des églises. La programmation mettra aussi l'accent sur la restauration du bâti et la réhabilitation énergétique respectueuse de l'architecture et de l'environnement.

### • L'inventaire général du patrimoine

En partenariat avec la Région des Pays de la Loire, l'inventaire du patrimoine du Perche Sarthois se poursuit. Après l'étude des bourgs, l'inventaire du patrimoine de la vallée de la Braye a débuté en 2025 par la commune de Vibraye.

Parallèlement, la valorisation de l'inventaire des bourgs continue grâce à l'exposition « Ô mon bourg » qui présente la synthèse des recherches effectuées. Elle sera visible en 2026, à Bessé-sur-Braye (du 13 janvier au 28 février), à Tuffé Val de la Chéronne (du 11 avril au 17 mai) et à Saint-Calais (du 15 septembre au 31 octobre).





Par ailleurs, en partenariat avec les communes concernées, des parcours de signalétique patrimoniale sont créés pour permettre la découverte des bourgs en autonomie, grâce à des itinéraires jalonnés de panneaux explicatifs sur les principaux édifices étudiés. N'hésitez pas à aller découvrir ceux de Conflans-sur-Anille, Torcé-en-Vallée et Tuffé Val de la Chéronne inaugurés en 2025.

#### • L'éducation artistique et culturelle

Le service éducatif du Pays d'art et d'histoire intervient dans les communes du Perche Sarthois toute l'année, à la demande des établissements scolaires et des structures d'accueil des enfants, afin de les sensibiliser dès leur plus jeune âge au patrimoine local.

De plus, dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEAC), une résidence d'artiste est organisée chaque année, en partenariat avec l'État et le Département de la Sarthe. En 2026, un artiste de Land Art mettra en œuvre un projet de création et de médiation avec six classes du territoire sur le thème « Renouer avec la nature et le paysage du Perche Sarthois ». Une restitution publique permettra à tous de découvrir les œuvres réalisées et de rencontrer l'artiste.

Toutes ces actions contribuent à valoriser, partager et transmettre notre héritage culturel commun. Pour tout renseignement : pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, 02-43-60-72-77 / [perche-sarthois@orange.fr](mailto:perche-sarthois@orange.fr)

#### **Le Pays du Perche Sarthois soutient vos projets dans le cadre de LEADER !**

La nouvelle convention-cadre LEADER 2023-2027 a été signée avec la région le 22 avril 2025 par voie dématérialisée avant la venue officielle de M. Laurent Dejoie, Vice-Président au Conseil Régional, le 18 septembre dernier et des services régionaux pour une signature en présentiel. Cette venue a permis la visite de deux projets ayant un dossier de demande d'aide LEADER :

Pour ce programme, c'est une enveloppe de 1 299 380€ qui a été allouée. 43 dossiers de demandes d'aide ayant déjà été déposés, le dépôt des dossiers est clos.

Renseignements au 02-43-60-00-06 ou par mail à [leader-perchesarthois@orange.fr](mailto:leader-perchesarthois@orange.fr)

#### **Le Pays du Perche Sarthois, c'est aussi de l'aménagement du territoire à travers son SCoT-AEC.**

Le SCoT-AEC (Schéma de Cohérence Territoriale – Air Energie, Climat) du Perche Sarthois est en cours d'élaboration. Ce document stratégique permettra de définir, à l'échelle du territoire, les grandes orientations en matière d'aménagement, de développement durable et d'organisation de l'espace pour les années à venir. Son élaboration se poursuit tout au long de l'année 2026, avec un travail approfondi sur plusieurs enjeux majeurs.

#### **Parmi ces enjeux, figurent notamment :**

- **L'accompagnement du développement résidentiel**, afin d'offrir une réponse adaptée aux besoins en logements, tout en limitant l'étalement urbain et en favorisant la revitalisation des centres-bourgs.
- **Le soutien à l'activité économique et à l'emploi**, en organisant mieux l'accueil des entreprises et en préservant la diversité des activités agricoles, artisanales, industrielles et touristiques.
- **La préservation des paysages et du patrimoine**, qui constitue une richesse identitaire forte du Perche Sarthois et un atout pour l'attractivité du territoire.
- **La transition écologique et énergétique**, avec la réduction de la consommation d'espace, la protection de la biodiversité, la gestion durable de l'eau et la prise en compte des risques naturels.
- **L'adaptation au changement climatique**, en intégrant les défis liés à l'énergie, aux mobilités, à la gestion des ressources notamment l'eau et à la résilience du territoire.
- **L'amélioration des mobilités du quotidien**, notamment par le développement d'alternatives à la voiture individuelle, la sécurisation des déplacements et le renforcement des liaisons entre les communes.

L'année 2026 sera ainsi consacrée à la consolidation du diagnostic territorial en lien avec l'AEC, à la définition des objectifs partagés et à l'écriture du projet stratégique. Les habitants, les élus, les associations et les acteurs locaux seront associés à ces travaux, afin de construire ensemble un SCoT qui réponde aux besoins du territoire tout en préparant l'avenir.

Pour ce faire, le Pays du Perche Sarthois est accompagné du CEREMA et d'un bureau d'étude. Une newsletter sera prochainement mise en place pour vous tenir informés de tous ces événements.

Renseignements au 02 43 60 01 33 ou par mail à [helenedufosse-pps@orange.fr](mailto:helenedufosse-pps@orange.fr)

**Et pour ne rien louper de nos actualités, de nos animations, ou celles de nos partenaires, rendez-vous sur notre site internet [www.perche-sarthois.com](http://www.perche-sarthois.com) et inscrivez-vous à la newsletter !**

**Pour tout renseignement** : pays du Perche Sarthois, 24 avenue de Verdun, BP 100, 72404 La Ferté-Bernard Cedex /

Téléphone : 02.43.60.72.77 / [perche-sarthois@orange.fr](mailto:perche-sarthois@orange.fr)

Syvalorm



# MES DÉCHETS

## GUIDE PRATIQUE

# 2026

**Parce que chacun de mes gestes compte !**

### TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

☑ en plastique ☑ en métal ☑ en cartonnette ☑ en papier



EN VRAC  
NON EMBOÎTÉS  
BIEN VIDÉS

### LE VERRE



SANS BOUCHON  
NI COUVERCLE

UNIQUEMENT  
LE VERRE  
D'EMBALLAGE  
(sauf médical)

### TOUS LES PAPIERS

DE LECTURE ET D'ÉCRITURE



LES CARTONS  
→ DÉCHÈTERIE

### LES DÉCHETS NON VALORISABLES



AUCUN SAC AU SOL

- déchets toxiques
- déchets médicaux
- déchets verts
- recyclables

Collecte et traitement  
des déchets ménagers

Un souci de bac  
ou de collecte ?  
Une demande  
de carte de  
déchèterie ?  
Rendez-vous sur  
notre site internet,  
onglet  
« mes démarches »  
en ligne !

### LES TEXTILES & CHAUSSURES



Accès aux bornes  
textiles soumis  
aux possibilités  
de l'opérateur de  
tri de disposer de  
débouchés : la  
filière textile est  
périodiquement  
saturée.

• EN SACS FERMÉS !  
• PROPRES ET SECS !  
• MÊME USÉS, ILS SERONT VALORISÉS !

NE DÉPOSEZ PAS D'ARTICLES HUMIDES NI SOUILLÉS !  
[www.refashion.fr/citoyen](http://www.refashion.fr/citoyen)

### LES BIODÉCHETS

DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN



[www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)

SYVALORM Loir & Sarthe  
11 rue Henri Maubert  
72 120 Saint-Calais  
02 43 35 86 05

### DÉCHÈTERIES

Déchets acceptés :

- Cartons
- Déchets verts
- Filières spécifiques
- Déchets dangereux
- Déchets toxiques
- Déchets volumineux

Déchets refusés :

- Amiante
- Cadavres animaux
- Produits explosifs
- Médicaments
- Déchets radioactifs
- Déchets d'activités de Soins



Liste non exhaustive !



Grâce à votre geste de tri en 2024 : 25 958 tonnes de déchets ont été valorisées !

NOUVEAU !



Une application mobile  
**gratuite** pour gérer  
ses déchets en ligne

L'application est téléchargeable  
sur l'APP STORE et Google Play

Un outil de gestion des déchets  
en phase de test mis à disposition  
des usagers en partenariat avec PAPREC

# CALENDRIER DE COLLECTE 2026

**ATTENTION**

**10 COMMUNES**  
changent de jour  
et/ou semaines de  
collecte en 2026

- Chahaignes
- Chauvigny du Perche
- Conflans sur Anille
- La Fontenelle
- Le Poislay
- Pruillé l'Eguillé
- St Vincent du Lorouër
- Ternay
- Valennes
- Vallée de Ronsard



**SEMAINE PAIRE**

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

**SEMAINE IMPAIRE**

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

**La Ferté-Bernard :**

Semaine impaire : ordures ménagères + emballages  
Semaine paire : ordures ménagères uniquement

..... Limites départementales

*Je repère  
la couleur de  
ma commune et  
je trouve mes  
jours de collecte  
de l'année.*

## Je trie mes biodéchets !

**NOUVEAU !**

Afin d'encourager la valorisation des déchets verts à domicile le SYVALORM propose 2 aides financières :

- Soutien à la location ou l'achat d'un broyeur de végétaux
  - Soutien à l'achat d'un kit ou tondeuse mulching
- Conditions en ligne sur [www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)  
« Prévention - subventions »

Pour acheter un composteur à des tarifs préférentiels :  
Rendez-vous sur [www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr) « mes démarches »

Loi AGECC – 02/2020

Le SYVALORM accompagne l'installation et le suivi de sites de compostage partagé dans les bourgs, quartiers, bas d'immeubles... via un partenariat avec l'association ATHÉNA, basée à Sargé sur Braye. Près de 26 sites ont été implantés depuis juin 2023. Le déploiement sur l'ensemble du territoire se poursuit progressivement.



## CONSIGNES DE COLLECTE

- Sortis la veille au soir de la collecte
- Poignées vers la route
- Couverts fermés
- Bien visibles sur la voie publique
- **Aucun sac d'ordures ménagères au sol**
- **A rentrer rapidement après collecte**



Seuls les bacs et sacs fournis par le SYVALORM sont collectés !



## LES EMBALLAGES EMBÔÎTÉS ÉCHAPPENT AU RECYCLAGE !

Ordures ménagères et emballages collectés le même jour !

### JANVIER

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1				1	2	3	4
2	5	6	7	8	9	10	11
3	12	13	14	15	16	17	18
4	19	20	21	22	23	24	25
5	26	27	28	29	30	31	

### FÉVRIER

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5							1
6	2	3	4	5	6	7	8
7	9	10	11	12	13	14	15
8	16	17	18	19	20	21	22
9	23	24	25	26	27	28	

### MARS

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9							1
10	2	3	4	5	6	7	8
11	9	10	11	12	13	14	15
12	16	17	18	19	20	21	22
13	23	24	25	26	27	28	29
14	30	31					

### AVRIL

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
14				1	2	3	4
15	5	6	7	8	9	10	11
16	12	13	14	15	16	17	18
17	19	20	21	22	23	24	25
18	26	27	28	29	30		

### MAI

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18							1
19	2	3	4	5	6	7	8
20	9	10	11	12	13	14	15
21	16	17	18	19	20	21	22
22	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					

### JUIN

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
23	1	2	3	4	5	6	7
24	8	9	10	11	12	13	14
25	15	16	17	18	19	20	21
26	22	23	24	25	26	27	28
27	29	30					

### JUILLET

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27				1	2	3	4
28	5	6	7	8	9	10	11
29	12	13	14	15	16	17	18
30	19	20	21	22	23	24	25
31	26	27	28	29	30	31	

### AOÛT

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31							1
32	2	3	4	5	6	7	8
33	9	10	11	12	13	14	15
34	16	17	18	19	20	21	22
35	23	24	25	26	27	28	29
36	30	31					

### SEPTEMBRE

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
36							1
37	2	3	4	5	6	7	8
38	9	10	11	12	13	14	15
39	16	17	18	19	20	21	22
40	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					

### OCTOBRE

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
40				1	2	3	4
41	5	6	7	8	9	10	11
42	12	13	14	15	16	17	18
43	19	20	21	22	23	24	25
44	26	27	28	29	30	31	

### NOVEMBRE

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44							1
45	2	3	4	5	6	7	8
46	9	10	11	12	13	14	15
47	16	17	18	19	20	21	22
48	23	24	25	26	27	28	29
49	30						

### DÉCEMBRE

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
49							1
50	2	3	4	5	6	7	8
51	9	10	11	12	13	14	15
52	16	17	18	19	20	21	22
53	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					

**JF** JOUR FÉRIÉ et jours suivants > collectes décalées au lendemain du jour habituel (jusqu'au samedi)

### VISITE DU CENTRE DE TRI

Que deviennent nos emballages ?

Pour le découvrir, réservez une **visite gratuite de TRI VAL DE LOIR(E)**, notre centre de tri mutualisé de PARCAY-MESLAY (37).



Formulaire de RDV et conditions accessibles sur : [www.trivaldeloire.fr](http://www.trivaldeloire.fr)

### NE JAMAIS EMBÔÎTER LES EMBALLAGES !

Les emballages imbriqués ne sont jamais recyclés : les rayons des trieurs optiques ne voient que l'emballage extérieur !

Les rayons ne reconnaissent pas la matière complexe composée de plusieurs éléments en surface ni ne détectent les emballages cachés. La séparation mécanique des matériaux étant impossible, dans ces 2 situations les emballages entremêlés sont envoyés au refus pour enfouissement ou incinération.



L'impact financier est conséquent cela génère des **surcoûts d'élimination importants** et une **perte de recette** de revente des matériaux qui alourdissent nos factures !

**Le bon geste de tri :** bien séparer et vider vos emballages pour qu'ils soient tous valorisés, puis les déposer en vrac dans les bacs ou sacs jaunes



### VIGILANCE

Il est strictement interdit de déposer des piles, des batteries ou des cartouches de gaz dans les bacs, les sacs et les bornes de collecte.

Ecrasées, choquées, concassées, broyées, lors du process de collecte et de traitement des déchets, elles causent de graves incendies qui menacent le personnel, les véhicules, les structures jusqu'aux forces de secours !

**CETTE ERREUR DE TRI EST UNE MISE EN DANGER D'AUTRUI.**

Avant de jeter, veillez à bien retirer **TOUTES les cartouches et piles** cachées des cartes musicales, porte-clés, télécommandes, stylos, cigarettes électroniques...

**ATTENTION :** dans les objets à énergie solaire, il y a aussi des batteries rechargeables !

**PILES BATTERIES ACCUS TOXIQUES...**

**DÉCHÈTERIES**



# HORAIRES DES DÉCHÈTERIES



→ [www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)  
Les seuls horaires officiels !

## Avant de vous déplacer en déchèteries :

prenez à vérifier sur le site internet du SYVALORM nos alertes de fermetures ou de changements d'horaires.  
Les autres référencements internet ne sont pas gérés par le syndicat !

### 2 PÉRIODES ANNUELLES :

A compter du 15 juin

A compter du 15 sept.

#### LA FERTÉ-BERNARD

La Champfôrdière  
02 43 71 48 35

#### LE GRAND-LUCÉ

ZA La Prairie  
02 43 75 94 22

#### MONTOIRE - FONTAINE-LES-COTEAUX

2 et 4 rue de la Varenne  
02 54 86 60 20

#### THORIGNÉ-SUR-DUÉ - CONNERRÉ

2033 Route de Connerré  
02 43 82 88 47

Lundi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mardi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mercredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Jeudi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Vendredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

#### LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR

Les Brays  
02 43 79 20 64

#### SAINT-MARS-LA-BRIÈRE

162 Imp. de la déchetterie  
02 43 82 96 41

#### SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE « Passe-Vite »

02 43 27 88 16

#### VIBRAYE

153 rue des Sablons  
02 43 71 29 31

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mercredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Jeudi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Vendredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

#### DROUÉ

34 rue du Poislay  
ZI La Moussière  
02 54 23 04 72

#### MONTAILLÉ - SAINT-CALAIS

La Chasselouvière  
02 43 35 76 68

#### SAVIGNY-SUR-BRAYE

Route de Vendôme  
02 54 23 73 34

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mercredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Jeudi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée
Vendredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

#### BESSÉ-SUR-BRAYE

Rue du Val de Bray  
02 43 35 60 76

#### LOMBRON

Le Paturail  
02 43 20 93 23

#### MONDOUBLEAU

ZA de l'Entonnoir  
02 54 80 79 38

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mercredi	Fermée	9h00 - 12h00 / Fermée
Jeudi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée
Vendredi	Fermée	9h00 - 12h00 / Fermée
Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / Fermée

#### MAISONCELLES - BOULOIRE

Le Buisson Réjoui  
02 43 35 81 69

#### MONTMIRAIL

La Bausserie  
02 43 93 28 82

#### TUFFÉ-VAL-DE-LA-CHERONNE

ZA Le Champ de la Croix  
02 43 71 88 74

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée / 14h00 - 17h00
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée / 14h00 - 17h00
Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée / 14h00 - 17h00



### CONSIGNES DE DÉCHÈTERIES

Carte d'accès obligatoire autorisant les dépôts sur les 17 déchèteries du territoire.



Volume des apports soumis aux limites mentionnées dans le règlement des déchèteries.

A NOTER : Dans le cadre d'un besoin d'apport exceptionnel, veuillez prendre contact avec nos services auparavant.

Prendre ses dispositions pour le déchargement des dépôts lourds ou volumineux. L'agent d'accueil n'a pas l'obligation d'aider.

LAM et associés - contact@l-et-m.com - 09/2025 - crédits photos : AdobeStock - CITEO

FERMETURE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

Plateforme de déchets verts

Plateforme de gravats

### Eco-organismes et partenaires du SYVALORM



# ALERTE DE SÉCURITÉ



**NE JAMAIS PRÉSENTER  
DE PILE, DE BATTERIE  
NI DE CARTOUCHE DE  
GAZ EN COLLECTE !  
(PORTE-A-PORTE ET BORNES)**



**VIGILANCE**

**Il est strictement interdit de déposer des piles,  
des batteries ou des cartouches de gaz dans les  
bacs, les sacs et les bornes de collecte.**

Ecrasées, choquées, concassées, broyées, lors des étapes de collecte et de traitement des déchets, elles causent de graves incendies qui menacent le personnel, les véhicules, les structures jusqu'aux forces de secours !

**Depuis début 2025**, nous déplorons déjà **6 départs de feu** :

**2** dans des camions-bennes de collecte et **4** sur notre centre de TRI VAL DE LOIRE chacun d'eux causé par des déchets qui n'ont leur place qu'en déchèterie afin d'être sécurisés, acheminés et traités dans leurs filières spécifiques.

## **CE QU'IL FAUT RETENIR :**

**Malmenées lors des différentes étapes de collecte et de tri (manipulation, déversement, transport, compactage mécanique...)  
les piles, batteries et cartouches de gaz s'enflamment et explosent !**

**Et ce pourrait-être la même chose chez soi !**

Fort heureusement, au cours de ces 6 sinistres, aucun des personnels ni pompiers exposés n'a eu à connaître de très graves conséquences vitales néanmoins ils ont été fortement touchés par les émanations toxiques des fumées. Les dommages matériels ont quant à eux été très conséquents : des coûts exorbitants de reconstruction sur la SPL ajoutés au remplacement de matériel et outils... et ce, pour une erreur de tri ? Une négligence ? Une méconnaissance ?

**Cette erreur de tri est  
une mise en danger d'autrui !**

Avant de jeter, veillez à bien **retirer TOUTES les  
cartouches et piles** cachées des cartes  
musicales, porte-clefs, télécommandes, stylos,  
cigarettes électroniques...

**ATTENTION** : dans les objets à énergie solaire  
il y a aussi des batteries rechargeables !



**PILES  
BATTERIES  
ACCUS  
TOXIQUES  
...**

**DÉCHÈTERIES**

ALÉOP

# CETTE AFFICHE EST VOTRE **DISTRIBUTEUR** DE **TICKETS DE CAR**



Flashez ce QR code pour obtenir  
votre **titre de transport Aléop** !



Téléchargez l'application

**WOP** m-ticket

nobilito

**Aléop**  **RÉGION  
PAYS  
DE LA LOIRE**  
LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

Toutes les informations sur  
[aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)



# Annuaire des Associations

## Associations sportives & culturelles

### ● FOOTBALL USSM

Président DUFEU Sébastien  
626, route de la Chesnaie  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Mail : footballussm@gmail.com

### ● BASKET USSM

PAPILLON Guillaume  
22 rue des Noyers  
72160 Tuffé  
Tél : 06.67.63.27.61  
Mail : ussm-basket@orange.fr

### ● ATHLÉTISME USSM

DROUET Frédéric  
12, impasse des Vignes  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 02.43.89.27.70  
Mail : smbathletisme72@gmail.com

### ● TIR À LA CIBLE USSM

VAN RECHEM Érick  
1, bis rue Ledru Rollin  
72160 Conneré  
Tél : 06.80.31.44.19  
Mail : erickvanrechem@gmail.com

### ● TENNIS USSM

ROUMILHAC Sylvain  
1648, route de Saint-Étienne du Narais  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 02.43.89.77.26 / 06.51.22.12.97  
Mail : ussm.tennis@hotmail.fr

### ● GYMNASTIQUE BRIÈROISE USSM

POTÉ Patricia  
La Flarrie - 1524, route de Saint-Étienne du Narais  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 02.43.76.75.61 / 06.84.08.09.30  
Mail : raoul.pote@wanadoo.fr

### ● PÉTANQUE USSM

HAUTEVILLE Éric  
4538, route des Loudonnoeux  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 02.43.89.53.16 / 06.42.82.39.70  
Mail : hautevillee@gmail.com

### ● JUDO CLUB DES BRIÈRES

ARDOUIN Denis  
30, rue de Lisborde  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 07.83.93.63.72  
Mail : bureauxjcb@outlook.fr

### ● RÉCRÉATIVE DU HAMEAU DE SAINT-DENIS-DU-TERTRE

LIÉNARD Caroline  
2093 route de Saint-Étienne du Narais  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 06.03.42.85.40  
Mail : caroline.vincent.lienard@gmail.com

### ● CHORAL'IN

CHAUVIN-LARUE Nadine  
2, rue du Four à Chanvre  
72400 La Ferté-Bernard  
Tél : 07.68.08.44.60  
Mail : nadinechauvin@hotmail.fr

### ● FAMILLES RURALES

PITARD Annick  
57, rue de Paris  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 06.64.41.05.44  
Mail : famillesrurales.stmars@gmail.com

### ● GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

ROUAULT Albert  
2309, route du Bourray  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 07.85.27.77.60 / 06.74.80.26.81  
Mail : joycegmstmars@gmail.com

### ● AMIS DU SITE DE SAINT-DENIS-DU-TERTRE

HEULIN Bernard  
1490, chemin de Mirson  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 02.43.89.46.31  
Mail : quiet-gomez@orange.fr

### ● ACS (Association des Combattants et Sympathisants de Saint-Mars-la-Brière)

BOUREKAT John  
Le Foyalais - 4821, route des Loudonnoeux  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 06.25.62.20.14  
Mail : acs.stmarslabriere@gmail.com

### ● VÉLO CROSS DIONYSIEN

KRINCKET Ludovic  
120, chemin des Fermes  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 07.84.00.75.33  
Mail : ludovic.krincket@gmail.com

### ● AMICALE PERSONNEL COMMUNAL

CLAVEAU Véronique  
36 rue de Paris  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 02.43.89.70.23  
Mail : comptabilite@smlb.fr

### ● LOISIRS DU TEMPS LIBRE

FOURMI François  
10, allée des Chênes  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 02.43.89.71.43  
Mail : francois.fourmi@orange.fr

### ● LA TRIBU BRIÈROISE (Association de parents d'élèves)

LE GALL Christophe  
Tél : 06.31.05.92.16  
Mail : latribubrieroise@gmail.com

### ● ASSOCIATION SUR LE PAS DES ARTISTES

30, grande Rue  
72450 Montfort-le-Gesnois  
Tél : 06.20.84.14.90  
Président : DOTTE Kévin  
Adresse personnelle : 25 bis rue de la Chapelle  
St Rémy - 72450 Lombron  
Téléphone : 06.38.81.84.29  
Mail : sur-les-pas-des-artistes@orange.fr

### ● COMITÉ DES FÊTES

LE GOT Jimmy  
17, rue de Paris  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 06.14.58.36.50  
Mail : comitedesfetessaintmarslabriere@outlook.fr

### ● COMITÉ DE COMMISSAIRES DE ROUTE AUTOMOBILE

FLEURY-CHAUMET Nicolas  
79, chemin de la Ricordièrre  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 06.24.31.73.15  
Mail : ccra.contact@gmail.com

### ● JEUDON RACING TEAM

JEUDON Jérémie  
5476 route des Loudonnoeux  
Lieu dit La Grande Pièce  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Mail : sandrine.corbillon@club-internet.fr

### ● TEMP'O (danse)

TARBOURIECH Stéphanie  
29, rue de la Merize  
72370 Le Breil-Sur-Merize  
Tél : 06.22.25.24.76  
Mail : asso.danse.stmarslabriere@gmail.com

### ● ANIMAL SOUND SYSTEM

VERNHETTES Victor  
29, rue du Château  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 06.77.23.46.34  
Mail : victor.vernhettes@gmail.com

### ● NATUROSOLID'ERE

TOUZEAU Élisabeth  
104, allée des Chevreuils  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 06.63.77.80.60  
Mail : naturosolidere@gmail.com

### ● TEAM Race 72

FROGER Tony  
5458 Les Loudonnoeux  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 06.67.74.97.80  
Mail : teamrace72@hotmail.fr

### ● PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

GUITTET Antonin  
162, impasse des Vignes  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 06.16.63.94.60  
Mail : association.ppb@gmail.com

### ● PASSION AUTO SPORT 72

DANGEARD Romain  
8, chemin de la Crepinière  
72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 06.83.89.10.35

### ● ZUMBA

Maude GONSARD  
Tél : 06.29.30.78.06  
Mail : zumdanselatino@gmail.com

# Sports

## Athlétisme

Suite à notre changement de nom, le club SMBA a le plaisir de vous présenter ses nouveaux maillots.

Ces maillots ont été créés par Pascaline et Julien, licenciés au club et que nous remercions.

Voici un retour sur l'année 2025 :

Chez les jeunes, plusieurs podiums en cross notamment dans la catégorie poussin-poussine pour Jules, Lilou et Laly.

Toutefois, tous nos jeunes athlètes ont réalisé de belles performances et ils n'ont pas eu peur de braver le froid et la boue.

Chez les adultes, plusieurs coureurs ont participé à divers trails et courses en Sarthe et hors département. Les marcheurs se sont donnés rendez-vous chaque lundi pour des balades agréables, placées sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Le samedi 15 mars avait lieu la 4ème édition de notre Trail du Dahu ; trail semi-nocturne.

Cette année, environ 400 participants ont foulé nos 2 parcours de 9 et 18 km, sans oublier nos marcheurs venus parcourir les 9 km dans une ambiance chaleureuse.

À l'arrivée, les participants ont eu le plaisir de déguster une pasta box maison, une bière locale, un yaourt de la Ferme du Grand Bricoin, et pour les marcheurs, un goûter.

Le 6 avril, une sortie collective a été organisée pour les coureurs et marcheurs au marathon de Cheverny avec de belles performances.

Le 26 avril, le club a organisé le challenge pour les écoles d'athlétisme en extérieur sur le centre de piste.

Au cours de ce bel après-midi, plusieurs activités se sont déroulées, dont le lancer, les sauts en longueur et hauteur adaptés aux enfants, course de vitesse et, pour finir, une course de relais. Merci à tous les clubs pour leur participation.

Le 17 et 18 mai 2025, 10 athlètes ont participé aux 24 heures de course à pied à Brette-les-Pins, une épreuve très sympa, conviviale, mais également physique.

La saison 2024-2025 s'est clôturée par un goûter dans une ambiance conviviale et sportive.

En septembre, de nouveaux athlètes nous ont rejoints, portant le club à un effectif d'environ 60 licenciés, tous niveaux.

Par ailleurs, pour cette fin d'année, nous avons eu le plaisir de voir l'installation d'un container mis à notre disposition par la commune de Saint-Mars-la-Brière pour notre équipement, ainsi que de nouveaux tracés au sol sur la piste et le centre de piste permettant à nos jeunes de se faire plaisir dans leur lancer ou en vitesse.

Nous remercions la commune de Saint-Mars-la-Brière, les employés communaux, bénévoles et partenaires pour l'investissement apporté à notre club.



Notre club a tenu son assemblée générale le 26 septembre dernier avec un changement de bureau à savoir : Frédérique Drouet, présidente, Amélie Brindeau Coeuret, secrétaire, Jérôme Gaultier, secrétaire adjoint et Patrick Drouet, trésorier.

### **Rappel des horaires des entraînements :**

**Jeunes toutes catégories :** mardi de 17h30 à 19h

**Jeunes catégories poussin/es, benjamin/es et minimes :** vendredi de 18h à 19h30.

**Adultes :** mardi et jeudi de 19h à 20h30 et dimanche matin

**Marche nordique :** lundi de 17h45 à 19h15

### **À noter dans vos agendas :**

- La prochaine édition du trail du DAHU aura lieu le **samedi 7 mars** 2026 toujours en semi-nocturne à partir de 18h45.

Le départ de la marche aura lieu à 15h30. Les inscriptions se feront directement sur place à partir de 14h.

Cette année, une nouveauté vous attend : la balade des lutins, une balade pour les enfants de 6 à 15 ans. Départ à 18h !

Si vous souhaitez apporter votre aide, c'est avec grand plaisir, n'hésitez pas à nous contacter.

- Le Challenge école d'athlétisme aura lieu le **samedi 9 mai** l'après-midi.

Pour nous contacter : [smbathletisme72@gmail.com](mailto:smbathletisme72@gmail.com)

Et retrouvez tous nos événements retracés par Laure sur notre page Facebook et Instagram : SMBA athlétisme.



## Gymnastique Briéroise

L'ensemble des membres du bureau, nos animateurs Claudia et David et moi-même vous présentons nos vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année 2026.

En attendant le plaisir de vous retrouver pour partager des moments sportifs, d'échanges lors de nos randonnées et de convivialité lors d'un bon repas, voici quelques rappels ou informations pour les nouveaux adhérents :

Les cours ont lieu au gymnase, les mardis, sauf pendant les vacances scolaires (il est possible d'assister aux deux cours) :

- De 14h à 15h, avec David (renforcement musculaire, abdos, fessiers, étirements, mémorisation et équilibre).
- De 20h15 à 21h15, avec Claudia (gym tonique : step, Lia, renforcement musculaire, abdos fessiers, étirements).

Prévoyez des chaussures pour la salle de sport et votre serviette pour le tapis, sans oublier une bouteille d'eau.

L'inscription est possible en janvier pour les deux premiers trimestres 2026. Le montant de la cotisation est de 59 euros pour une personne et de 109 pour un couple (les 2 premiers cours sont gratuits) ; nous vous accueillerons avec plaisir.

Comme précisé précédemment et afin de se retrouver dans un cadre différent, nous proposons plusieurs randonnées ainsi qu'un dîner au restaurant, le vendredi 20 mars. Notre sortie de fin de saison est prévue le dimanche 7 juin 2026.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le mardi 27 janvier à 20h30 dans le hall de l'espace du Narais. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié et de la galette des rois. Votre présence sera appréciée. Nous vous en remercions par avance.



Sportivement vôtre  
Patricia POTE, Présidente

## Football

Le club de football de la commune adresse à l'ensemble des habitants ses meilleurs vœux pour l'année 2026, placée sous le signe du bonheur, du partage et du sport.

Cette nouvelle année débute avec une belle reconnaissance : le club a obtenu le **label Bronze Féminin**, attribué pour une durée de trois ans. Cette distinction valorise le travail mené en faveur du développement du football féminin. Un nouveau défi s'ouvre désormais pour les saisons à venir, avec l'ambition d'obtenir le **label Jeunes – École de Football**, témoignant de la qualité de l'encadrement et de la formation des plus jeunes.

À l'approche des fêtes, le Père Noël n'a pas oublié les éducateurs du club. En remerciement de leur investissement constant et bénévole, **une tenue de sport leur a été offerte**, soulignant l'importance de leur rôle au sein de l'association. Le club envisage également le **réengagement d'une équipe U13 Féminine**, un projet rendu possible grâce au soutien du club de Champagné, illustrant une belle coopération entre structures locales.

Autre nouveauté visible autour du terrain d'honneur : **l'installation des panneaux des sponsors**, arrivés, eux aussi, juste avant les fêtes. Le club remercie chaleureusement l'ensemble de ses partenaires pour leur soutien indispensable.

Les **portes ouvertes** auront lieu dès le mois de mai, chaque mercredi :

- U7 et U9 à partir de **15h30**
- U11, U13 garçons et filles, ainsi que les U15 Féminines à partir de **17h15**

Enfin, le club aura l'honneur d'accueillir les **finale de secteur U11 le 6 juin 2026**, un événement sportif important qui mettra en lumière le dynamisme du football local.



# La Tribu Briéroise

Avant de démarrer cette nouvelle année ensemble, voici le bilan des activités de la tribu depuis la rentrée de septembre.

En effet, tout au long de l'année, l'association des parents d'élèves organise des manifestations dans le but de faire plaisir aux enfants et de vivre avec eux des moments de partage. Ces manifestations servent également à récolter des fonds afin de mettre en place des activités pédagogiques au sein des deux écoles de la commune. Cette année, la Tribu a remis une subvention à chaque école pour financer des sorties culturelles et pédagogiques.



Depuis la rentrée scolaire de septembre 2025, que s'est-il passé ?

- Le 19/10, nous avons participé à Octobre Rose
- Le 16/11, a eu lieu la bourse aux jouets, vêtements d'enfants et puériculture
- Le 14/12, s'est tenu le spectacle de Noël « Le Noël enchanté du Yétou » avec Sylvain Janiak. Il a été suivi par un goûter pour les enfants et d'un vin chaud pour les parents...

2026 est arrivé et nous vous souhaitons une agréable année remplie de bons moments partagés avec vos proches et pourquoi pas vous accueillir lors de nos prochains rendez-vous :

- Le 07/03 : CARNAVAL : défilé depuis le parking de l'Espace du Narais à 15h00 accompagné d'un orchestre, sur un thème qui nous reste à découvrir... Surprise ! Une chose est sûre, un bonhomme Carnaval brûlera pour laisser venir le printemps !!! S'en suivra le goûter offert par tous les parents, qui auront fait des crêpes et des gâteaux.
- Le 29/03 : BRIC-À-BRAC.
- Le 27/06 : KERMESSE ET TOMBOLA DES ÉCOLES au niveau de l'espace du Narais.
- Le 03/07 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE au local Boule.

Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux pour 2026 et vous donne rendez-vous sur les prochaines manifestations !

Aurélié, Morgane, Mélina, Sabrina, Kelly, Héléne, Julien, Émilien, Christophe, Alexandre, Nicolas.



... Rejoignez LA TRIBU BRIÉROISE

<https://www.facebook.com/Latribubrieroise/>

[latribubrieroise@gmail.com](mailto:latribubrieroise@gmail.com)

## CCRA

« Destination 1906 » : le Grand Prix fête ses 120 ans !

Les **30 et 31 mai prochains**, le site du **Château de Saint-Mars-la-Brière** s'apprête à vivre un week-end hors du commun. L'événement « **1906 dans le Rétro** » revient pour célébrer un anniversaire historique : les **120 ans du tout premier Grand Prix**.

### Un voyage festif à la Belle Époque :

Le public est invité à une immersion totale au début du siècle dernier. Un **village d'antan** sera spécialement implanté pour l'occasion, recréant l'atmosphère unique de cette belle époque. Entre mécaniques anciennes et ambiance rétro, ce moment festif promet de belles découvertes pour les petits comme pour les grands.

Venez nombreux partager cette remontée dans le temps !

Vous souhaitez prendre part à la manifestation avec votre ancienne voiture : des **bulletins d'inscription papier** sont à votre disposition dès maintenant en **mairie** ou sur notre **site internet** <https://1906dansleretro.com>.



C.C.R.A.  
79, chemin de la Ricordière  
72470 Saint-Mars-la-Brière

Mail : [ccra.contact@gmail.com](mailto:ccra.contact@gmail.com)  
Site : [www.ccra-72.fr](http://www.ccra-72.fr)  
Tél : 06.24.31.73.15

## Choral'in

Alors qu'elle fêtera ses 30 ans en 2027, la chorale Choral'in de Saint-Mars-la-Brière peaufine le programme de ses prochains concerts.

Les répétitions ont lieu chaque jeudi soir à 20h30, sous la houlette de notre cheffe de Chœur, Marie-Claire Vaucelles, dont l'indéfectible passion met en valeur le talent des choristes qui la suivent avec enthousiasme. 62 choristes travaillent avec ardeur pour apprivoiser un répertoire éclectique, religieux ou non : du français (Brel, Bourvil, Michel Berger ...) au gospel, aux chants du monde entier (Ukraine, Arménie, Etats-Unis, Croatie, Chili ...).

Nous avons terminé l'année avec notre concert de Noël à Saint-Mars-la-Brière, avec le chœur Erato de Nogent-le-Rotrou, le 13 décembre. C'était le dixième concert de Choral'in sur l'année 2025.

6 concerts sont déjà programmés en 2026, les premiers à Saint-Aubin-des-Coudrais le 7 mars, puis le 11 avril à Brains-sur-Gée. D'autres concerts sont en cours de négociation et seront annoncés dans les Commun'infos.

Venez nombreux nous écouter et pourquoi pas, nous rejoindre, partager le bonheur de chanter ensemble.



## Sur les Pas des Artistes

### *L'association poursuit son essor*

L'association « Sur Les Pas des Artistes » continue de se développer et confirme son dynamisme avec 93 adhérents, dont 28 enfants et adolescents, réunis autour de la pratique des arts plastiques. Débutants comme artistes confirmés y trouvent leur place grâce à une offre variée d'activités, toutes encadrées par des artistes professionnels.



Les ateliers proposés sont animés par :

- Angélique Coudray : cours de dessin pour enfants (6-11 ans), cours de dessin pour adolescents et adultes, stages pastel et stages portraits,
- Alain Berthelot : stages aquarelle,
- Jean-Paul Lemarchand : cours acrylique et huile,
- Kevin Dotte : cours Disney® / manga.

Les activités se déroulent dans deux lieux :

La salle « des Vergers » à Saint-Mars-la-Brière et la salle « Picasso » à Montfort-le-Gesnois permettant ainsi un accès facilité pour les habitants du territoire.

Les adhérents ont également la possibilité d'exposer leurs œuvres de manière permanente à la mairie de Saint-Mars-la-Brière ainsi qu'à la mairie de Montfort-le-Gesnois, valorisant ainsi le travail artistique local.

Forte du succès rencontré en 2025, l'association renouvellera son exposition « Le Rendez-vous des Peintres » à l'Espace du Narais, à Saint-Mars-la-Brière. Par ailleurs, la journée « Peintres dans les rues » se tiendra, en juin 2026, à Montfort-le-Gesnois. Cet événement convivial et artistique sera ouvert à tous les publics.

Que vous soyez curieux, amateur ou passionné, n'hésitez pas à rejoindre l'association et à partager un moment de créativité et d'échange.

Rappelons la devise de l'association :

« **Osez et vous vous surprenez !** »

Pour tous renseignements : 06-20-84-14-90

ou [sur-les-pas-des-artistes@orange.fr](mailto:sur-les-pas-des-artistes@orange.fr)

Président de l'association, James EMERY



## Familles Rurales

L'association Familles Rurales dirigée par Annick Pitard, Présidente, vous informe de ses activités pour 2026.

Notre traditionnel Karaoké aura lieu samedi 28 février à 19h à l'espace du Narais et sera animé par AnimFiesta 12€ l'assiette apéro (charcuterie, fromage, dessert)

Réservation au 06 64 41 05 44

Les 29 et 30 mai, vous pourrez venir applaudir nos comédiens et comédiennes !

Deux troupes se produiront sur scène à l'espace du Narais

- Troupe de 7 jeunes de 9 à 12 ans
- Troupe de 4 adolescents de 13 à 15 ans et 2 adultes

Les cours ont lieu le jeudi de 18h30 à 21h sous l'œil attentif de 2 animatrices Annick et Laetitia qui, cette année, est venue en aide et apporter son savoir.

Renseignement au 06-64-41-05-44.



## Association des Amis du site de la chapelle de Saint-Denis-du-Tertre

### Association des Amis du site de la chapelle de Saint-Denis-du-Tertre

#### APPEL :

#### Recherche documents, archives Site de Saint-Denis-du-Tertre

L'association des Amis du site de la chapelle de Saint-Denis-du-Tertre a pour vocation, en accord avec la municipalité propriétaire des lieux, la préservation de la chapelle et de son environnement.

L'association a pour projet la réalisation de supports (fascicule ou autres) présentant l'histoire de la chapelle et de ses éléments patrimoniaux.



**Nous faisons pour cela appel à toutes et tous en possession de documents concernant le site de Saint-Denis-du-Tertre : photos, cartes postales anciennes, archives diverses.**

Vos prêts vous seront restitués avec le plus grand soin.

**Merci de déposer vos documents en mairie de Saint-Mars-la-Brière (36, rue de Paris) ou de vous adresser à :**

**M. Michel DAVID 4, Allée des Charmes 72470 Saint-Mars-la-Brière.**

**Tel : 02.43.89.70.50 / 06.28.19.75.53**

**Email : [claudine.michel.david@orange.fr](mailto:claudine.michel.david@orange.fr)**

**Date limite préconisée : 15 mars 2026.**

Avec tous nos remerciements anticipés,

Les membres du Bureau de l'association « Les Amis du site de la chapelle de Saint-Denis-du-Tertre »

# Infos et Services

*Vos élus vous reçoivent*



**JACKIE SURUT**

**Maire**

- Du lundi au samedi sur rendez-vous



**ÉLIZABETH TOUZEAU**

**1ère Adjointe**

- Commission Culture – Vie associative – Vie locale
- Du lundi au vendredi sur rendez-vous



**JEAN-CLAUDE CHESNEAU**

**2ème Adjoint**

- Commission Travaux – Urbanisme – Voirie
- Lundi après-midi (14h – 17h)
  - Samedi matin (9h – 12h)



**CATHERINE GADEMER**

**3ème Adjoint**

- Commission Enfance – Jeunesse
- Lundi après-midi (15h – 17h)



**ARNAUD PETITPAIN**

**4ème Adjoint**

- Commission Finances



**ANNICK PITARD**

**5ème Adjoint**

- Commission Action sociale
- Mercredi matin (9h – 12h)

**Les adjoints peuvent également vous recevoir sur rendez-vous. Tél. 02.43.89.70.23**

## État Civil

**16 naissances**

**8 décès**

**3 mariages**

**3 pacs**

## À noter

***Date du prochain Conseil municipal :***

- **Mercredi 25 février 2026 à 20 h**

Les séances des Conseils municipaux se déroulent salle des Châtaigniers.

### ***Comptes-rendus des Conseils municipaux***

Retrouvez tous les comptes-rendus des Conseils municipaux sur le site de la mairie :

[www.saint-mars-la-briere.fr](http://www.saint-mars-la-briere.fr), rubrique les " Conseils municipaux ".

*Chapelle de Saint-Denis-du-Tertre  
sous la neige*

